

2015-2025 : dix ans de recherches sur les attentats

Dix ans se sont écoulés depuis les attentats de 2015 survenus en France. Dans la foulée de ceux de novembre, à Paris et à Saint-Denis, le CNRS avait lancé l'appel « Attentats-Recherche », un appel à propositions « sur tous les sujets pouvant relever des questions posées à nos sociétés par les attentats et leurs conséquences, et ouvrant la voie à des solutions nouvelles — sociales, techniques, numériques ».

Cet appel avait alors rencontré un vif intérêt dans les communautés scientifiques de différents champs disciplinaires, non seulement en sciences humaines et sociales mais aussi en biologie, en chimie, en informatique ou en mathématiques. Sur plus de trois cents réponses envoyées, soixante-six projets avaient été sélectionnés. Une première restitution du programme, le 28 novembre 2016, permettait de rendre compte des avancées d'une quarantaine d'entre eux. Leur [présentation](#) dans le cadre de panels successifs¹, assortie de temps d'échanges, illustrait la diversité des démarches.

C'est au sein de ces mêmes projets de recherche que, à l'occasion des dix ans de l'appel, plusieurs collègues ont été sollicités afin de rendre compte de l'état d'avancement — à ce stade, plutôt d'achèvement — de leurs travaux. Sept ont répondu favorablement et proposent dans ce dossier une synthèse de leurs projets, assortie d'une réflexion sur leurs propres démarches.

Plusieurs projets ou programmes sont directement liés aux attentats du 13 novembre, avec d'éventuelles focales sur d'autres événements, en particulier ceux de janvier contre *Charlie Hebdo*, l'Hyper Cacher de la Porte de Vincennes et la policière municipale de Montrouge.

Tel est le cas du projet REAT, coordonné par le sociologue Jérôme Truc, « La réaction sociale aux attentats : sociographie, archives et mémoire ». Organisé autour de trois volets — les mémoriaux éphémères, les réactions sur les réseaux sociaux après la tuerie de *Charlie Hebdo*, les événements vécus dans les quartiers populaires —, il a œuvré à une meilleure compréhension des effets sociaux des attentats et de leurs processus de mémorialisation.

Dans une perspective d'enrichissement des *Memory Studies*, le Programme 13-Novembre, coordonné par Francis Eustache, Carine Klein-Peschanski et Denis Peschanski, à forte dimension interdisciplinaire — entre histoire, neurosciences et psychologie notamment — s'est donné pour objectif d'étudier la construction et l'évolution de la mémoire post-attentats, au carrefour de la mémoire individuelle et de la mémoire collective. Il a reposé sur de vastes campagnes d'entretiens, en lien avec des associations de victimes. Il s'est également attaché à comprendre les mécanismes du stress post-traumatique (TSPT) et à en améliorer la prise en charge.

D'autres projets se sont inscrits dans une perspective plus large. Vincent Spenlehauer, ingénieur, politiste et sociologue, décédé cet été et pour lequel la contribution proposée constitue un hommage, et Jérôme Ferret ont coordonné le projet « L'action publique anti-terroriste (APAT) : organisation, conduite et réflexivité dans un pays exposé ». Leurs recherches sont parties d'une interrogation consécutive non seulement aux attentats de 2015 mais aussi à ceux de Toulouse en mars 2012 et aux départs de jeunes français et françaises en Syrie. Leurs propositions ont ainsi relevé de l'observation fine et réflexive des politiques publiques et des modes de gestion de la violence, souvent très centralisés.

Quant à l'anthropologue Franck Mermier, son projet « Traduire la guerre dans les sociétés arabes (Syrie, Yémen) : visions de l'intérieur » met l'accent non plus seulement sur la lutte contre les actes terroristes, liés à l'essor des forces jihadistes, mais renseigne sur les mutations sociales, politiques et culturelles qui leur ont été consécutives dans les deux pays.

D'autres projets ont abordé des thématiques plus spécifiques. Claire de Galember et Cécile Béraud ont coordonné le projet « L'aumônerie musulmane des prisons : comment promouvoir le développement d'une institution fragile ? ». Leurs travaux sociologiques mettent en évidence les atouts et les difficultés d'une institution en quête de reconnaissance et de professionnalisation, prise dans des contradictions entre impératifs de sécurité et liberté religieuse.

Quant à l'école thématique coordonnée par la politiste et socio-historienne Magali Della Sudda, elle a été pensée comme un espace de réflexion sur la religion, la laïcité et le genre en Méditerranée, avant de se prolonger par une étude consacrée aux « Nouvelles femmes de droite », ces militantes de droite extrême et radicale des années 2015-2020.

Enfin, le programme « Attentats-Recherche » a conduit à la création, en 2017, d'une structure interministérielle et interdisciplinaire, adossée à l'Institut des hautes études du ministère de l'Intérieur (IHEMI) : le Conseil scientifique sur le processus de radicalisation (COSPRAD). Françoise Paillous, sa secrétaire générale, et Antoine Mégie, son coordinateur scientifique, en éclairent la mission : documenter et éclairer, via les apports de la recherche, les politiques publiques sur la radicalisation violente, dont la définition et les contours sont sans cesse réinterrogés.

Le dossier proposé ici rend donc compte de la diversité des propositions et des prolongements de recherche auxquelles elles ont donné lieu depuis une décennie.

Pascale Goetschel, DAS CNRS Sciences humaines & sociales

1. Intitulé des temps forts de la journée : « Radicalisations : itinéraires et contextes » ; « Les attentats : mémoires, traumatismes et réactions » ; « Attaques biologiques et chimiques : éléments de réponse ; enjeux géopolitiques » ; « L'action publique et la science face au terrorisme » ; « Les conséquences à long terme sur la société » ; « Propagande et contre-propagande : médias et politiques ».

La réaction sociale aux attentats : sociographie, archives et mémoire : bilan d'un projet de recherche, dix ans après

Chargé de recherche CNRS et directeur adjoint de l'Institut des sciences sociales du politique (ISP, UMR7220, CNRS / Université Paris Nanterre / ENS Paris-Saclay), le sociologue G r me Truc m ne des recherches sur les r actions sociales aux attaques terroristes et les processus de m morialisation de ces attaques dans les soci t s occidentales. Dans le cadre du programme Attentats-recherche, il a coordonn  le projet REAT - La R action sociale aux attentats : sociographie, archives et m moire.



M morial  ph m re aux abords du caf -restaurant « La Belle  quipe », Paris, le 16 novembre 2015   G r me Truc

L' tude des r actions aux attentats est un domaine de la recherche en sciences sociales encore  mergent lorsque surviennent en France les attaques terroristes de janvier et novembre 2015.   la suite du 11 septembre 2001 aux  tats-Unis en particulier, le sociologue am ricain Randall Collins a pu  tablir qu'un attentat majeur d clenche un processus d'effervescence sociale qui dure plusieurs mois et passe par diff rentes phases. Il a  galement mis en  vidence que le renforcement de la coh sion sociale qui s'observe alors ne se manifeste pas de mani re homog ne partout et peut, dans le m me temps, susciter des tensions, un constat corrobor    l' chelle de la ville de New York par les recherches d'une  quipe emmen e par Nancy Foner¹. Mais ces r sultats restent   v rifier dans d'autres pays,   l' preuve d'autres attentats moins spectaculaires que ceux du 11-Septembre, et beaucoup

est encore   d couvrir. C'est dans cet esprit qu'en r ponse   l'appel Attentats-recherche est con u, fin 2015, le projet REAT - *La R action sociale aux attentats : sociographie, archives et m moire*. Celui-ci s'articule en trois volets : un premier qui porte sur les m moriaux  ph m res apparus dans les rues de Paris aux abords des sites frapp s par les terroristes, une source essentielle pour quiconque souhaite comprendre comment les individus ordinaires vivent de tels  v nements ; un deuxi me sur les r actions observ es en ligne, sur les r seaux sociaux tels que Twitter, d'o  a jailli apr s la tuerie de *Charlie Hebdo* la c l bre formule « Je suis Charlie » ; un dernier enfin visant   explorer plus sp cifiquement comment ces  v nements ont  t  v cus dans les quartiers populaires,   partir d'une enqu te ethnographique r alis e dans la ville de Grigny, dans l'Essonne.

1. Collins R. 2004, Rituals of solidarity and security in the wake of terrorist attack, *Sociological Theory*, vol.22, n 1 : 53-87 ; Foner N. (dir.) 2005, *Wounded City: the social impact of 9/11*, Russell Sage Foundation.



Objets issus des mémoriaux éphémères du 13-Novembre exposés au Musée Carnavalet, Paris, août 2025 © Jérôme Truc

Le premier de ces trois volets implique d'abord d'accompagner sur le plan scientifique une collecte du contenu de ces mémoriaux engagée par les Archives de Paris. C'est un travail d'un genre tout à fait inédit pour les personnels de cette institution : jamais encore, ils n'ont eu à intervenir ainsi, dans la rue, pour prélever des papiers et objets déposés en hommage à des victimes d'attentats. D'autres, en revanche, l'ont déjà fait ailleurs : à New York en 2001, à Madrid en 2004, à Londres en 2005, ou encore à Boston en 2013. C'est instruite de ces précédents que l'équipe du projet REAT aide les archivistes de la ville de Paris à concevoir un protocole adapté, qui permette de préserver ces précieuses traces du deuil collectif sans pour autant susciter la réprobation des passants et riverains. Dans le même temps, l'équipe se déploie sur les sites de ces mémoriaux, en amont et autour de ces collectes, pour enquêter auprès de celles et ceux qui s'arrêtent devant eux, y déposent quelque chose ou se recueillent un instant. Elle les observe faire et, parfois, leur pose aussi quelques questions pour savoir d'où ils viennent et ce qui les a amené là. Il en résultera plusieurs publications scientifiques, signées en particulier par Sylvain Antichan et Sarah Gensburger, et un ouvrage collectif richement illustré, rendant compte à la fois du travail des archivistes et des résultats de nos recherches².

Ce premier volet du projet REAT a comporté une double dimension, scientifique et patrimoniale. Il a fait progresser la connaissance sur le phénomène de mémorialisation immédiate, éphémère ou populaire (les appellations varient), qui s'observe en situation de deuil collectif et, plus largement, à propos des réactions aux attentats dans les sociétés occidentales contemporaines. Dans le prolongement des travaux de Randal Collins, les recherches menées autour des mémoriaux du 13-Novembre ont notamment permis de préciser que le renforcement de la cohésion sociale à la suite d'une attaque terroriste ne procède pas de la simple activation mécanique et uniforme d'un sentiment d'appartenance à la nation frappée, mais entrelace une pluralité de sens du « nous » en même temps qu'il exacerbe chez certains des sens du « je », ce dont le slogan « Je suis Charlie » est devenu le symbole patent. Elles ont aussi confirmé que les réactions aux attaques terroristes sont de grands moments axiologiques où les valeurs le plus souvent invoquées dans les sociétés occidentales sont invariablement la « paix » et l'« amour », et ce quelles que soient l'identité et l'idéologie des terroristes : c'était déjà vrai à New York et à Madrid après les attaques d'Al Qaida de 2001 et 2004, comme à Oslo après les attentats d'Anders Breivik en 2011. Dans le même temps, ce sont des traces uniques de la façon dont les Français ont

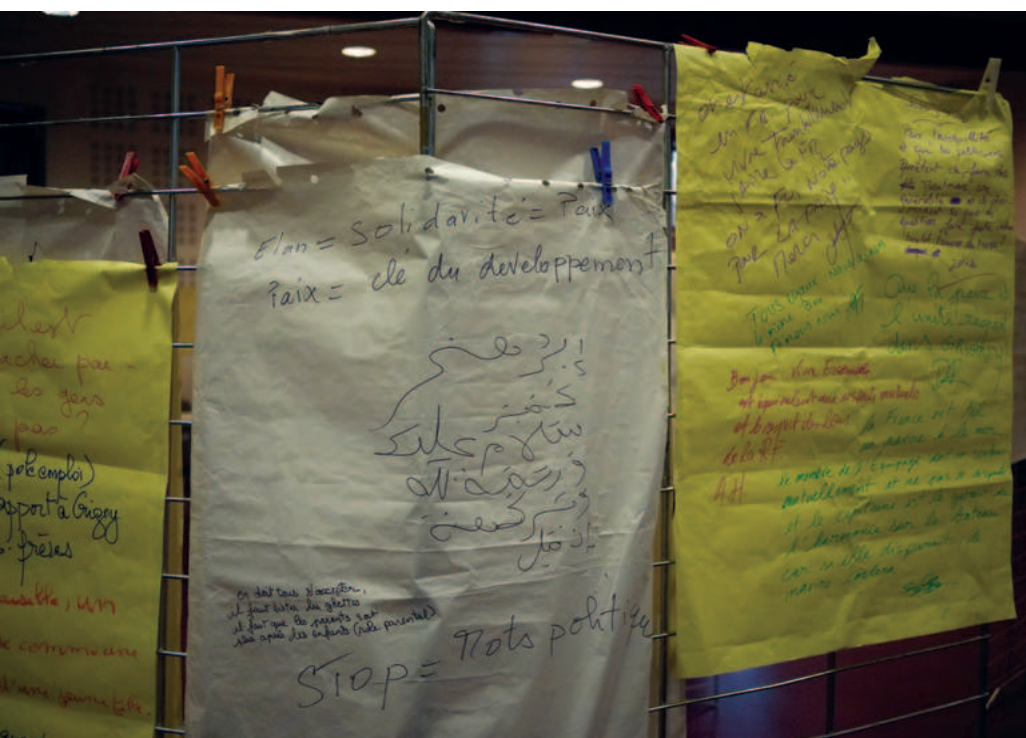
2. Truc G. (dir.) 2017, Mémorialisations immédiates, *Mémoires en jeu*, n°4 ; Gensburger S. 2017, *Mémoire vive. Chroniques d'un quartier : Bataclan 2015-2016*, Anamosa ; Antichan S. 2017, Comment étudier les pratiques mémorielles liées aux attentats ? Plaidoyer pour des sciences sociales ordinaires, *Genèses*, n°109 : 139-156 ; Antichan S. 2019, Pourquoi s'arrête-t-on devant les mémoriaux des attentats ? Politique et civilité autour des mémoriaux du 13 novembre, *Politix* n° 125 : 59-85 ; Gensburger S., Truc G. (dir.) 2020, *Les Mémoriaux du 13 novembre*, Éditions de l'EHESS.

vécu ces funestes jours de novembre 2015 qui ont intégré le patrimoine national : elles ont d'ores et déjà donné lieu à des expositions, aux Archives de Paris comme au Musée Carnavalet, et devraient trouver leur place au sein du futur musée-mémorial du terrorisme.

Les deuxième et troisième volets du projet REAT peuvent se comprendre comme d'indispensables contrepoints à ce volet principal autour des mémoriaux de rue apparus dans les rues de Paris. L'étude des réactions sur les réseaux sociaux, qui n'existaient pas à l'époque des études pionnières sur les attentats du 11-Septembre, visait en effet à mieux cerner le continuum entre les réactions en ligne et « hors ligne » : comment des slogans et symboles de solidarité circulent-ils d'un espace à l'autre ? Dans quelle mesure certaines réactions s'expriment-elles davantage dans l'un plutôt que l'autre ? Le travail a ici emprunté la voie d'une collaboration avec l'équipe du projet ASAP (Archives Sauvegarde Attentats Paris), piloté par l'historienne Valérie Schafer, autour des enjeux liés à la collecte et l'archivage des réactions aux attentats nativement numériques, en particulier par le service du dépôt légal du web de l'Institut national de l'audiovisuel (INA). Cette collaboration a permis d'établir que les réseaux sociaux n'altèrent pas fondamentalement le processus de réaction post-attentats tel que décrit par Randall Collins, mais en accélèrent en revanche les premières étapes³. L'enquête ethnographique menée dans la ville de Grigny, quant à elle, avait pour objectif de mettre en lumière les rapports aux attentats à distance des centres villes et lieux de pouvoir que frappent généralement les terroristes. Les travaux de l'équipe emmenée par Nancy Foner à New York après le 11-Septembre avaient en effet déjà suggéré que l'impact des attentats sur la population ne tient pas à une simple question de plus ou

moins grande proximité géographique par rapport aux lieux frappés, mais est également fonction de la position sociale et de la situation économique de chacun.

Si la ville de Grigny, dans l'Essonne, est aujourd'hui considérée comme la plus pauvre de France, elle est aussi celle où avait grandi l'un des terroristes de janvier 2015 : Amedy Coulibaly, auteur de la tuerie de l'Hyper Cacher de la porte de Vincennes et de l'assassinat de la policière Clarissa Jean-Philippe à Montrouge. Aussi notre enquête effectuée là-bas a-t-elle d'abord procédé d'un appel lancé par un collectif d'habitants et d'habitantes de la ville. Profondément choqués par ces événements et par la façon dont, dans leur sillage, leur ville est dépeinte dans les médias, ils s'organisent pour mettre en place en différents points de la ville ce qu'ils appellent des « murs de paroles ». Puis, quelque peu dépassés par le succès de leur initiative, ils font appel à des sociologues pour les aider à analyser ces centaines d'écrits, en vue d'une restitution publique qu'ils souhaitent alors organiser pour marquer le premier anniversaire des attentats, en janvier 2016. C'est ainsi que notre enquête démarre à l'automne 2015, nous mettant du même coup en mesure d'observer la façon dont les nouvelles attaques du 13 novembre sont vécues ici. Elle durera au final dix ans, aboutissant à deux ouvrages : l'un qui propose une mise en perspective sociologique de la trajectoire d'Amedy Coulibaly, en parallèle de celles d'autres « jeunes de banlieue », dont certains l'ont bien connu sans basculer, eux, dans le terrorisme ; l'autre qui restitue la façon dont les attentats de 2015 ont été vécus par les habitants et habitantes de ces quartiers populaires emblématiques que sont aujourd'hui la Grande Borne et Grigny II, en les rapportant aux multiples formes de violence structurelle auxquelles ils et elles doivent déjà faire face en temps normal⁴.



Exposition des « murs de paroles » à Grigny, janvier 2016 © Jérôme Truc

Chemin faisant, le projet REAT a enfin contribué à fédérer en France une communauté de chercheurs et chercheuses abordant sous de multiples angles les effets sociaux des attaques terroristes. Ces différents volets ont été l'occasion de nouer des collaborations avec des collègues de disciplines variées, dont certains avaient également obtenu un financement dans le cadre de l'appel Attentats-Recherche, tels Valérie Schafer, déjà évoquée, mais aussi Claire Sécaïl et Pierre Lefebvre, co-responsables du projet Sensi-TV-T, sur la sensibilité des publics au traitement télévisé des attaques terroristes, ou encore Hélène Frouard, pour son étude des registres de condoléances ouverts à la mairie du 11^e arrondissement de Paris, qui fait l'objet d'un chapitre spécifique dans le livre consacré aux *Mémoriaux du 13-Novembre*. Ces collaborations se sont d'abord traduites par l'organisation conjointe d'événements

3. Schafer V., Truc G., Badouard R., Castex L., Musiani F. 2019, Paris and Nice terrorist attacks : Exploring Twitter and web archives, *Media, War & Conflict*, vol. 12, n°2 : 153-170 ; Truc G. 2020, *Le 13-Novembre sur Twitter : de l'information à la compassion*, *La revue des médias*.

4. Truong F. 2017, *Loyautés radicales : l'islam et les « mauvais garçons » de la nation*, La Découverte ; Truong F., Truc G. 2025, *Grands ensemble : violence, solidarité et ressentiment dans les quartiers populaires*, La Découverte.

scientifiques, comme le colloque « L'impact des attentats : victimes, riverains, société » organisé au siège du CNRS en octobre 2016, ou le Lundi de l'INA « Attentats, médias et société : quelles pistes pour la recherche ? » qui s'est tenu le mois suivant dans l'auditorium de la BnF. À plus long terme, elles ont donné lieu à des publications collectives, dont des numéros de revues (dossier « Mémorialisations immédiates » dans *Mémoires en jeu*, « Discours post-attentats » dans *Mots : les langages du politique* et « Attentats » dans *Ethnologie française*) ainsi qu'un petit ouvrage grand public, *Face aux attentats*, paru initialement dans la collection « La vie des idées » des Presses Universitaires de France en 2020, puis republié deux ans plus tard en anglais dans une version étoffée sous le titre *Facing Terrorism in France: Lessons from the 2015 Paris attacks*. Ces collaborations se sont déployées aussi au niveau international, avec en particulier le Spontaneous memorials network, initié par des collègues

de l'université de Manchester à la suite de l'attentat de la Manchester Arena en mai 2017, mais également le projet ERC *Urban Terrorism in Europe (2004-2019): Remembering, Imagining, and Anticipating Violence*, porté par Katharina Karcher à l'université de Birmingham. De la sorte, il apparaît que le projet REAT a contribué en dix ans à la formation et à l'insertion professionnelle de jeunes chercheurs et chercheuses, français comme étrangers, dont certains ont réalisé leur thèse tout en prenant part aux activités du collectif.

contact&info

► Gérôme Truc,
ISP

gerome.truc@cnrs.fr



Aperçu de publications issues du projet REAT, septembre 2025 © Gérôme Truc

Les récentes avancées du Programme 13-Novembre (2016-2028)

Francis Eustache est directeur d'études émérite à l'EPHE au sein du laboratoire Neuropsychologie et imagerie de la mémoire humaine (NIMH, Inserm / EPHE-PSL / Université de Caen-Normandie), et membre de l'Académie nationale de médecine. Carine Klein-Peschanski est ingénieure de recherche CNRS. Denis Peschanski est directeur de recherche émérite au CNRS. Tous deux sont membres du Centre européen de sociologie et de science politique de la Sorbonne (CESSP, UMR8209, CNRS / EHESS / Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne). Les trois coordonnent le Programme 13-Novembre dont l'objectif est d'étudier la construction et l'évolution de la mémoire après les attentats — en particulier l'articulation entre mémoire individuelle et mémoire collective —, de mieux comprendre le trouble de stress post-traumatique (TSPT) et d'améliorer la prise en charge des civils et intervenants professionnels.

Il y a bientôt dix ans, Alain Fuchs s'adressait à la communauté académique : « Je lance un appel à propositions sur tous les sujets pouvant relever des questions posées à nos sociétés par les attentats et leurs conséquences, et ouvrant la voie à des solutions nouvelles — sociales, techniques, numériques ».

Très vite, Francis Eustache, Carine Klein-Peschanski et Denis Peschanski lui ont adressé un courriel dans lequel ils présentaient le projet qu'ils étaient en train de mettre au point. Le projet a dû lui plaire ; à l'issue d'une longue rencontre le 5 janvier 2016, la décision était arrêtée : le CNRS serait le porteur scientifique, en lien avec l'Inserm et son président Yves Lévy, puisque la dimension biomédicale était également centrale. Le portage scientifique sera donc commun. Pour autant, la dimension de ce programme hors normes imposait un soutien au plus haut sommet de l'État. Le soutien du président de la République, François Hollande, fut immédiat. Le Programme 13-Novembre, avec sa trentaine de partenaires, fut donc présenté au Secrétariat général pour l'investissement (et entre aujourd'hui dans le cadre du plan d'investissement France 2030, ANR-10-EQPX-0021) qui assurerait la part la plus importante — mais loin d'être totale — du financement demandé. La coordination auprès de l'ANR était assurée dans un premier temps par HESAM Université, puis par l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Le soutien d'autant d'instances et de partenaires (pas moins de trente) n'aurait pas été possible si le dossier n'avait pas bénéficié d'une expérience déjà ancienne. La mise en œuvre de ce programme hors norme n'aurait pas été possible sans l'engagement de tous les personnels, chercheurs, ingénieurs et administratifs de toutes les institutions impliquées et des intermittents du spectacle, et sans le soutien constant des associations de victimes et la confiance des volontaires.

Le pari réussi de la transdisciplinarité

Le Programme prend comme objet non l'événement lui-même mais la mémoire de l'événement. Il trouve son origine à la fin des années 2000 à partir d'un postulat qui remet en question le cloisonnement disciplinaire : il est impossible de comprendre pleinement la mémoire collective si l'on ne prend pas en compte les dynamiques cérébrales de la mémoire, et inversement. La conclusion était évidente : les chercheurs et chercheuses en sciences humaines et sociales se devaient de travailler avec les neuroscientifiques et cognitivistes et les informaticiens. Le pari fut relevé par des chercheurs de ces horizons différents et déboucha sur la sélection, par un jury international, du projet d'équipement d'excellence **MATRICE**. C'est dans ce cadre que furent développés des outils destinés à appréhender l'articulation entre mémoire individuelle et mémoire collective, autant d'outils qui seront donc mobilisés quand fut décidé de lancer le Programme 13-Novembre.

Où en est-on de ce programme qui termine donc sa troisième phase, en attente de décision pour la quatrième et dernière ? Parlons d'abord chiffres. À l'issue des trois phases de captations audiovisuelles de témoignages, du plus proche au plus lointain des lieux de crimes, pas moins de 1 333 volontaires (pour 2 700 entretiens) ont été enregistrés, toujours avec le même questionnaire, grâce aux moyens mis à disposition par l'Institut national de l'audiovisuel (INA) et de l'Établissement de communication et de production audiovisuelle de la défense (ECPAD), soit environ 4 500 heures ! L'idée étant de faire une étude longitudinale, il était impératif de tout faire pour retrouver au maximum les mêmes personnes en 2016, 2018 et 2021. Défi improbable. Or, à chaque phase, près de 80 % des participants de la précédente session sont revenus. Le taux d'attrition est encore plus réduit pour ceux qui suivent en outre le protocole biomédical : ils sont ainsi 90 % à revenir. Pas moins de vingt-huit thèses ont été lancées à ce jour, dont quinze ont déjà été soutenues, en sociologie et science politique, en littérature et textométrie, en psychologie et neurosciences, en droit et en intelligence artificielle. On compte à ce jour quelque 150 publications scientifiques, articles et ouvrages.

L'Étude 1000

Évoquons ici quelques résultats.

L'Étude 1000 est consacrée au recueil, à la conservation et à l'analyse des témoignages de mille personnes touchées directement ou indirectement par les attentats. La répartition des volontaires se fait sur la base de leur proximité avec les événements ou les lieux des attentats, selon quatre cercles :

- Cercle 1 : personnes directement exposées aux attentats ;
- Cercle 2 : habitants et usagers non exposés des quartiers visés ;
- Cercle 3 : habitants du reste de la métropole parisienne ;
- Cercle 4 : habitants de Caen, Metz, Montpellier.

L'Étude a donné lieu à plusieurs publications visant à analyser le vocabulaire des volontaires interviewés.

Les coordonnateurs du logiciel TXM, Serge Heiden et Bénédicte Pincemin, tous deux membres de l'Institut d'histoire des représentations et des idées dans les modernités (Ihrim, UMR5317, CNRS / ENS de Lyon / Université Clermont-Auvergne / Université Jean Monnet Saint-Etienne / Université Lumière Lyon 2 / Université Jean Moulin Lyon 3), y ont joué un rôle crucial. En effet, parmi les fonctionnalités de TXM, l'analyse factorielle des correspondances (AFC) permet de repérer les variables les plus discriminantes : en croisant les 934 témoins de la phase 1 avec les 300 mots les plus utilisés dans l'ensemble du corpus, elle donne des clés pour analyser un nuage à près

de 300 dimensions ou, en d'autres termes, pour repérer quels sont les groupes qui s'opposent ou se rapprochent le plus par l'emploi de ces mots.

À titre d'exemple, es travaux dirigés par Charlotte Lacoste, enseignante-chercheuse au Centre de recherche sur les médiations (Crem, UR3476, Université de Lorraine), en délégation CNRS sur l'année 2024-2025, montrent que la variable la plus discriminante est celle qui différencie les cercles, du plus proche des lieux de crime (le cercle 1 des personnes exposées) jusqu'au plus éloigné (le cercle 4 formé par trois villes de province) ; ils soulignent aussi l'opposition singulière entre les mots des intervenants et ceux des rescapés, ou encore celle qui distancie les âges, sans oublier que les femmes n'utilisent pas, en proportion, les mêmes mots que les hommes pour répondre aux mêmes questions. Elle vient d'ailleurs de consacrer un livre à l'importance de la variable générée dans ces témoignages (Voir encadré).

Pour compléter, l'analyse des spécificités permet de mettre en évidence les mots suremployés par les rescapés, les intervenants, les témoins, les endeuillés, tous du cercle 1, distingués pour l'occasion des cercles 2, 3 et 4. C'est l'objet des publications de Jean-François Orianne, professeur à l'université de Liège¹. Le prochain défi est de mesurer les évolutions d'une phase à l'autre.

La mémoire collective en chiffres

Prendre en compte l'interaction avec ce qu'on appelle la mémoire collective, ou la mémoire sociale, était aussi essentiel. En l'occurrence, le travail avec le Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (CREDOC) permet une telle réflexion dans la mesure où, pour la première fois, on peut suivre — sondages à l'appui — l'évolution de la mémoire dont on sait qu'elle naît au moment même de l'événement. En huit ans, entre l'été 2016 et l'été 2024, on dispose de huit sondages sur la mémoire du 13 novembre. Là, il ne s'agit plus de recueillir le témoignage de volontaires, mais de poser une série de questions à un échantillon représentatif de la population française selon la méthode des quotas.

Une fois encore les résultats sont très riches. Semble se produire une double condensation mémorielle dont on peut trouver des clés en sociologie, sans oublier un mécanisme qui vaut pour l'individu comme pour la société : la mémoire est économe ; elle retient ce qui lui suffit à résumer le sens donné à l'événement. Nous entendons par condensation mémorielle la réduction d'un événement à l'un de ses composantes.

Ainsi, à la question portant sur les actes terroristes qui les ont le plus marqués depuis l'an 2000, les répondants se concentrent principalement sur le 13 novembre, les attentats de janvier 2015 et le 11 septembre 2001. Or, même si les pourcentages baissent avec le temps, le 13 novembre reste bien en tête au cours de ces années écoulées, et même qu'une remontée spectaculaire est opérée à la suite du procès. On notera, à l'inverse, que l'attentat de Nice du 14 juillet 2016 voit son score s'écrouler au fil du temps.

Deuxième exemple de condensation mémorielle : à la demande de citer les lieux du 13-Novembre, en juillet 2016, les réponses sont diversifiées. Certes, est cité en premier et largement le Bataclan, mais le Stade de France et les Terrasses se trouvent encore à un haut niveau. Deux ans plus tard, la référence au Stade et aux Terrasses s'effondre. L'impact sur les rescapés et sur les endeuillés de ces lieux est remarquable : non seulement ils ont vécu ce qu'ils ont vécu, mais ils ont parfaitement conscience qu'on tend à les oublier. Et ce n'est pas sans conséquence sur les pathologies qu'ils peuvent développer. Une double peine en quelque sorte, qui se retrouve également à Nice.

Plusieurs variables semblent jouer un rôle crucial dans cette mémoire : le niveau de revenu et de diplôme, l'auto-positionnement politique, le genre, ou encore le contraste entre le souvenir flash (les conditions dans lesquelles on a appris l'événement) et la mémoire de l'événement lui-même. Avec, là encore, des évolutions peu repérées jusque-là. On sait ainsi qu'on a une bien meilleure mémoire des conditions dans lesquelles on a vécu un événement traumatique, même à distance, que des événements eux-mêmes. Mais même ce souvenir flash évolue : plus de 90 % des Français disent se souvenir parfaitement des conditions dans lesquelles ils ont appris le 13-Novembre, mais on note qu'après quelques années, l'un des variables décroche à environ 65 % — à savoir avec qui l'on en a parlé la première fois —, et qu'après deux ou trois ans encore, les autres indicateurs fléchissent à leur tour, ce qui était peu documenté jusque-là.

Comment le grand récit dominant qui se construit dans la société influe-t-il sur la mémoire individuelle ?

Comprendre le Trouble de stress post-traumatique

Dans une contribution émanant de l'équipex MATRICE, le neuroscientifique Pierre Gagnepain a montré le cheminement de la mémoire collective vers la mémoire individuelle. C'est lui encore qui a mis en place, avec le psychiatre Jacques Dayan et Francis Eustache, le protocole médical REMEMBER, l'équipe partant du constat, connu, que le Trouble de stress post-traumatique (TSPT) était une pathologie de la mémoire qui pouvait notamment se traduire par la survenue d'images intrusives².

Reconstituer ces images intrusives sans qu'elles soient traumatiques constituait évidemment l'enjeu essentiel. Il s'agissait d'observer les réactions du cerveau, et singulièrement l'hippocampe, cette structure cérébrale qui joue un rôle central dans la mémoire. Le protocole qui a servi de modèle (*Think No Think*) a été mis au point en Angleterre par Mickaël Anderson et développé à Caen par Pierre Gagnepain.

L'accent peut être mis ici sur l'existence de trois groupes, et non deux comme classiquement : un groupe contrôle (non exposé) et le groupe des personnes exposées aux attentats qui se divisait en deux, d'un côté celles présentant un TSPT, de l'autre celles n'en présentant plus alors qu'elles avaient été confrontées aux attentats.

1. Orianne J.-F., Heiden S., Klein-Peschanski C., Eustache F., Peschanski D. 2024, *Collective memories and social roles: the case of the Paris terrorist attacks of 13-November 2015*, *Frontiers in sociology*, Volume 9. Orianne J.-F., Peschanski D., Hoibian S., Müller J., Guillery B., Eustache F. 2025, *The Process of Memory Semantization as the result of Interactions between Individual, Collective, and Social Memories*, *Cortex*, vol.183: 1-14.
2. Voir à ce sujet : Gagnepain P., Vallée T., Heiden S., Decorde M., Gauvain J.-L., Laurent A., Klein-Peschanski C., Viader F., Peschanski D., Eustache F. 2019, *Collective memory shapes the organization of individual memories in the medial prefrontal cortex*, *Nature Human Behaviour*.

Dans le cadre des 10 ans post-attentats

Ouvrages

- Brun C. (dir.) 2025, *Abécédaire du 13 novembre. La terreur en toutes lettres*, Hermann.
- Eustache F., Hoibian S., Klein-Peschanski C., Müller J., Peschanski D. 2025, *Faire face. Les Français et les attentats terroristes du 13 novembre 2015*, Flammarion.
- Lacoste C. 2025, *La charge mémorielle. Une approche genrée de la mémoire du 13-Novembre*, préface de Véronique Nahoum-Grappe, Hermann.

Revues

- « 2015 — Récits et fictions du terrorisme », Textes réunis par Alexandre Gefen avec la collaboration du Programme 13-Novembre, *Revue des Sciences Humaines*, n°359, 3/2025. Avec les contributions de : Alexandre Gefen, Denis Peschanski, Christophe Corbin, Marie Chagnoux, Aurélien Berset, Pierre Katzarov, Alix Choinet, Charlotte Lacoste, isa Romain, Stéphane Hirschi, Michael Rinn, Ève Morisi, Henriette Korthals Altes, Mounira Chatti, Christine Baron, Ingrid Folkvord, Jean Lassègue, Lucie Da Costa Silva, Lucie Quibeuf, Francis Eustache, Peggy Quinette.
- « Les mémoires du 13 novembre. Le Programme 13-Novembre étudie, sur un temps long, les mémoires collectives des attentats du 13 novembre 2015 », par Francis Eustache, neuropsychologue et Denis Peschanski, historien, illustrations Benjamin van Blancke, Hors-Série la Revue *L'Éléphant*, pp 46 - 59, octobre 2025.

Valorisation sciences/société

- Exposition « 13 novembre 2015 : que dit la science des attentats ? », du 23 septembre 2025 au 22 mars 2026, Cité des sciences et de l'industrie, Paris.

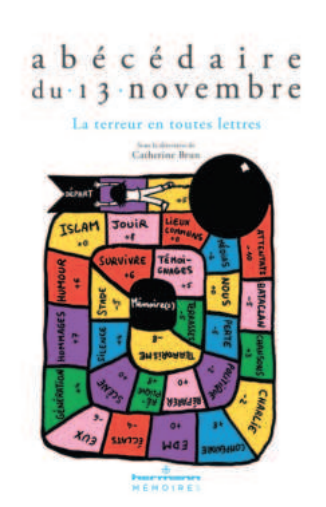
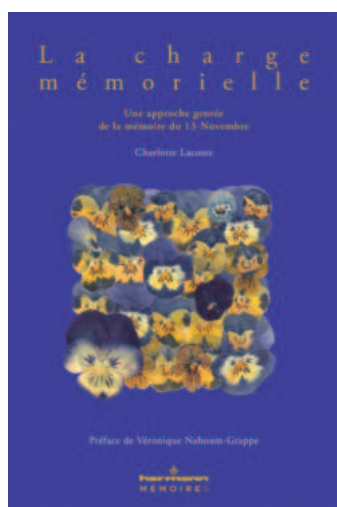
Une *édition spéciale* de *Science Actualités* : Après les attentats de *Charlie Hebdo* et du 13 novembre 2015, à l'initiative du CNRS, des chercheurs en sciences humaines et sociales se sont mobilisés. Quelles études ont été réalisées ? Quels savoirs ces études ont-elles produits ?

« *Après le 13 novembre, mémoire et science en partage* », un film documentaire de 20 minutes réalisé par Upian avec des témoignages de scientifiques, victimes et membres d'associations.

« *Attentats 2015 : quels effets sur l'individu et sur la société ?* » : conférence inaugurale du 23 septembre 2025.

En savoir plus

- « *13 novembre, nos vies en éclats* », un documentaire de 98 mn produit par Valérie Abita et réalisé par Valérie Manns, INA pour France Télévisions. Diffusion le 3 novembre à 23h20 sur France 2 et le 14 novembre à 14h40 sur France 5.



Cette étude a donné lieu à un article publié dans *Science* en 2020 qui montrait les différences flagrantes obtenues sous scanner (imagerie cérébrale). La nouveauté, mise en évidence dans un article récent³, réside dans le fait qu'on a pu retrouver pratiquement ces mêmes différences deux ans plus tard. Mais aux trois groupes précédemment identifiés s'en est ajouté un quatrième : les personnes exposées présentant un TSPT en phase 1, mais devenues résilientes en phase 2. Pierre Gagnepain et Giovanni Leone les appellent les rémittents. Or, ces rémittents ont retrouvé les mécanismes inhibiteurs des images intrusives depuis la tour de contrôle cognitive que constitue le cortex préfrontal, alors que tel n'est pas le cas de ceux qui présentent toujours un TSPT. En outre, qu'en est-il de la volumétrie hippocampique, dont on avait constaté en phase 1 qu'elle était moindre pour le seul groupe TSPT à la différence des deux autres ? Alors que les volontaires toujours TSPT montraient une nouvelle baisse de la volumétrie, celle des rémittents tendait, *a minima*, à se stabiliser, voire esquissait une remontée progressive — phénomène qui reste néanmoins à confirmer. Au-delà des résultats scientifiques, on imagine l'impact possible sur ceux qui sont en difficulté. Cela pourrait vouloir dire que, s'ils guérissent de leur TSPT, qu'ils ne croient pas, *a priori*, que « tout est fichu ! », la plasticité cérébrale fait son œuvre.

De son côté, l'Enquête de santé publique post-attentats (ESPA), lancée avec Santé publique France, a permis de traiter le versant épidémiologique du TSPT, en mesurant l'ampleur de ce TSPT suivant le type d'exposition. Dans les derniers travaux, bientôt soumis, une avancée très importante a été rendue possible par l'accès aux ordonnances entre 2010 et 2025, via le Système national des données de santé, avec évidemment l'autorisation des participants et dans le respect d'un strict anonymat. On imagine sans peine l'intérêt de disposer de données médicales précises en amont et en aval du choc traumatique des attentats.

D'autres pistes ont été lancées comme l'étude du neurotransmetteur Gaba. Il s'agit, en quelque sorte, de descendre au niveau de la molécule. On en attend des résultats l'an prochain. En parallèle, il était crucial de réfléchir aux interfaces : comment expliquer, en effet, que des personnes qui ont connu exactement la même expérience traumatique, qui ne se connaissaient pas, présentent, un an plus tard à Caen, un profil opposé : l'une a un TSPT, pas l'autre ? La biologie et la génétique ne suffisent pas à expliquer ces différences. D'autres facteurs peuvent être avancés : environnement sécurisant (stabilité familiale et professionnelle), projection dans l'avenir, etc. Tel est l'objet de recherches menées par des psychologues, au carrefour avec les sciences humaines et sociales. Enfin, à propos de la perception du futur, ce sont moins les différences qui sont mises en évidence que les rapprochements. En effet, un article récent⁴ a montré que tous les exposés, TSPT ou résilients, partageaient une grande difficulté à se projeter dans l'avenir.

Une même hybridation était à l'œuvre pour ceux qui, croisant l'Étude 1000 et REMEMBER, ont recherché des marqueurs linguistiques du TSPT. Cette démarche impliquait une modélisation mathématique complexe qui permette de

construire un modèle à partir des témoignages recueillis. Or le résultat est remarquable : Robin Quillivic⁵, chercheur spécialisé en intelligence artificielle, et ses collègues ont pu repérer un certain nombre de marqueurs communs, offrant ainsi une forme d'aide au diagnostic. L'hybridation est encore de mise dans l'étude qui vient de se lancer sur la transmission, CARE 13/11 (Résilience cognitive et affective chez l'enfant après les événements du 13 novembre 2015), qui porte donc sur les enfants des victimes, rescapées ou décédées, et singulièrement sur les mécanismes de résilience.

Il y aurait encore beaucoup à dire sur les récentes avancées du Programme 13-Novembre qui s'avère une première mondiale, même si tel n'était pas, initialement, l'objectif poursuivi. Ce sont bien des nouvelles sciences de la mémoire qui émergent. Celles-ci s'appuient sur quatre piliers : la dialectique entre mémoire individuelle et mémoire collective ; la transdisciplinarité comme construction en commun de l'objet de recherche ; la modélisation mathématique pour traiter de vastes masses de données, en outre hétérogènes ; la complexité en ce que la compréhension d'un phénomène dans sa globalité n'est pas la simple addition des compréhensions de chacune de ses composantes.

Quelques références bibliographiques

- ▶ Lacoste C., Pincemin B., Heiden S., Klein-Peschanski C., Peschanski D., Eustache F. 2024, Les mots du 13 novembre. Une première approche textométrique de l'Étude 1000 (1) ; La mémoire collective à l'épreuve de la textométrie (2), *Questions de communication*, n°45 & n°46, 22 p.
- ▶ Leone G., Casanave H., Postel C., Fraisse F., Vallée T., de la Sayette V., Dayan J., Peschanski D., Eustache F., Gagnepain P. 2025, *Plasticity of human resilience mechanisms*, *Science Advances*.
- ▶ Pirard P., Motreff Y., Eilin Stene L., Rabet G., Vuillermoz C., Vendentorren S., Baubet T., Messiah A. 2023, Initiation of multiple-session psychological care in civilian exposed to the November 2015 Paris terrorist attacks, *Archives of Public Health*.
- ▶ Fierdepied S., Pirard P., Motreff Y., Baubet T. 2024, Étude longitudinale des changements éprouvés par les civils exposés aux attentats de novembre 2015 à Paris, *Annales Medico-psychologiques*.
- ▶ Quillivic R., Gayraud F., Auxéméry Y., Vanni L., Peschanski D., Eustache F., Dayan J., Mesmoudi S. 2024, Interdisciplinary approach to identify language markers for post-traumatic stress disorder using machine learning and deep learning, *Scientific Reports* 14, 12468.
- ▶ En savoir plus

contact&info

- ▶ Carine Klein Peschanski
Denis Peschanski,
CESSP

Francis Eustache, NIMH
informations@memoire13novembre.fr

- ▶ Pour en savoir plus

<https://www.memoire13novembre.fr>

3. Leone G., Casanave H., Postel C., Fraisse F., Vallée T., de La Sayette V., Dayan J., Peschanski D., Eustache F., Gagnepain P. 2025, *Plasticity of human resilience mechanisms*, *Science Advances*.

4. Charretier L., Laisney M., Dayan J., Fraisse F., Peschanski D., De La Sayette V., Gagnepain P., Eustache F., Quinette, P. 2025, *When the future escapes: study of the sense of control in predictions about the future over time after exposure to a traumatic event*, *The British Journal of Psychiatry*, (1-6).

5. Robin Quillivic était doctorant au Centre européen de sociologie et de science politique de 2021 à 2024 ; il est désormais post-doctorant contractuel sur le projet de prématuration TALANT (coresponsables scientifiques : Frédérique Gayraud et Salma Mesmoudi).

Dans le dos de l'État. Le terrorisme : un problème (hyper) public qui peine à devenir un problème social

Ingénieur, politiste et sociologue, Vincent Spenlehauer a dirigé le pôle de formation à l'action publique de l'École des Ponts Paris Tech. Ses recherches portaient sur l'évaluation des politiques publiques, les rapports entre sciences sociales et décision publique et l'innovation organisationnelle dans divers champs d'action publique comme l'anti-terrorisme, la sécurité routière ou l'énergie. Maître de conférences HDR (EHESS) en sociologie à l'université Toulouse Capitole et co-directeur de la Maison des sciences humaines et sociales de Toulouse (MSHS-T, UAR3414, CNRS / COMUE de Toulouse), Jérôme Ferret étudie la violence politique, le terrorisme, la dynamique de confrontation entre les jeunes et la police dans les zones urbaines en France et en Espagne. Tous deux ont coordonné le projet L'action publique anti-terroriste (APAT) : organisation, conduite et réflexivité dans un pays exposé, dans le cadre du programme Attentats-Recherche. Cet article rend hommage à Vincent Spenlehauer, tragiquement disparu l'été dernier.

Au départ, une question simple : que fait l'État contre le terrorisme ?

Le projet *L'action publique anti-terroriste (APAT) : organisation, conduite et réflexivité dans un pays exposé* visait à interroger — comme le suggérait son intitulé — l'institutionnalisation de l'APAT, son organisation, sa professionnalisation, sa conduite effective et sa réflexivité, dans des pays démocratiques historiquement très exposés. Nous avons répondu à cet appel car nous prenions très au sérieux la « volonté de savoir » des pouvoirs publics français à l'adresse des sciences humaines et sociales après les attentats de janvier et novembre 2015 à Paris (plus loin ceux de Toulouse en mars 2012) et la vague de départs de jeunes français et françaises en Syrie¹.

Une première surprise a été de constater que, sur les soixante-six projets retenus, nous étions les seuls répondants à l'appel qui problématisaient explicitement l'action publique anti-terroriste (APAT) en posant une question finalement assez triviale : l'État, son gouvernement et toutes ses composantes sont-ils réellement en mesure de prévenir et lutter efficacement contre ce phénomène social ? Dans nos esprits, cette interrogation faisait écho aux analyses du sociologue Pierre Bourdieu pour lequel « l'État a pour effet de faire croire qu'il n'y a pas de problème de l'État »². En conséquence, en sus de nous lancer dans nos terrains d'enquête dans des pays touchés par ce phénomène depuis des années (Espagne, États-Unis, Israël), nous avons adjoint à notre projet une analyse critique des discours centrés principalement sur, d'abord, les seuls acteurs terroristes (leur psychologie), et ensuite sur le travail des seules agences étatiques intronisées « spécialistes de l'anti-terrorisme ». Au-delà de monographies (sous la forme de « vignettes ») centrées sur chaque pays, nous avons donc plus largement proposé un nouveau modèle de compréhension sociologique de la relation symbiotique entre États contemporains démocratiques et violence terroriste (plus largement sociale).

Comparer la France avec d'autres pays historiquement (très) exposés

Notre terrain d'étude principal était la France dans une perspective comparative et de *policy-transfer* avec l'Espagne, les États-Unis et Israël. Notre intuition était que la France,

qui possède une longue expérience et une tradition de lutte contre le terrorisme depuis au moins les années 1950-1960, a pu développer des instruments de politique publique (le juge antiterroriste, par exemple, avec la loi de 1986) et des principes d'action (la policarisation et la judiciarisation de la lutte) singuliers, du fait des caractéristiques de la menace terroriste identifiées jusque-là (régionalisme, indépendantisme, extrémismes politiques). Cependant, ces institutions et dispositifs, bâtis dans un autre contexte historique, nous ont paru inadaptés aux menaces terroristes actuelles, comme l'a illustré le virage rhétorique et politique de la « guerre au terrorisme », relativement tardif par rapport aux pays retenus dans la comparaison.

Trois résultats principaux

Même en régime démocratique, les États « socio-exogénisent » le terrorisme. Pour le dire plus communément, ils le « barbarisent » (des « barbares » extérieurs attaquent « notre » société) systématiquement et de façon consensuelle, pour en confier le traitement à des services étatiques officiels de l'antiterrorisme, petits, fermés, cloisonnés, spécialisés et n'en référant qu'au sommet de l'État, les tenants de l'Action publique anti-terroriste officielle (APATOF). C'est ce que nous avons appelé la « privatisation publique du problème terroriste ». Par conséquent, contrairement au schéma classique où toute action publique dans lequel un problème de société, en général, ne devient public qu'en se frayant une voie d'accès à l'agenda gouvernemental (la violence routière, les violences intra-familiales...), le terrorisme constitue un problème public qui peine à devenir un problème de société. Son statut d'affaire (exclusivement) d'État l'empêche de se muer en affaire de tous, publiquement débattable par tous avec en soutien les connaissances acquises par les différentes sciences sociales depuis des dizaines d'années.

Pourtant, toutes nos études de cas élaborées grâce aux observations menées dans les pays comparés (mais dans d'autres également comme l'Italie ou la Grande-Bretagne) montrent, sans exception, qu'il convient plutôt d'adopter une approche que nous qualifions « endogéniste » du terrorisme. D'abord, en raison du fait que le terrorisme n'existe que parce qu'il souhaite ébranler ou abattre un État et sa société

1. Au cours de la guerre civile syrienne et de la seconde guerre civile irakienne, plus d'un millier de djihadistes français ont rejoint un des groupes de djihadistes, généralement l'organisation « État islamique » (ou Daech), mais aussi plus rarement Al-Qaïda en Syrie, en franchissant la frontière entre la Turquie et la Syrie, essentiellement entre 2013 et 2016.

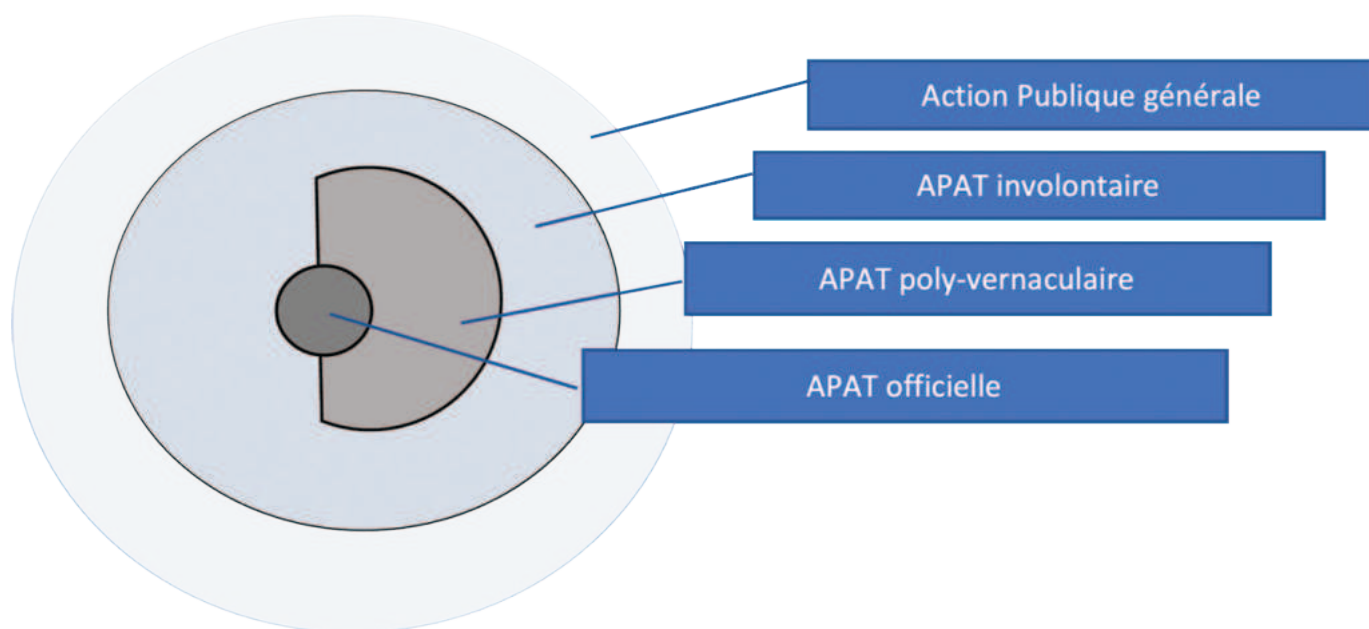
2. Bourdieu P. 1989, *Sur l'État*. Cours au Collège de France, Seuil.

étatisée. Ensuite, parce qu'il ne peut émerger qu'au sein de ce que nous appelons une « configuration socio-étatique » (en reprenant le concept du sociologue Norbert Elias). En effet, l'État, par l'usage légitime de la violence physique publique (le célèbre monopole de Max Weber), ou en laissant faire — voire en encourageant — l'usage de la violence physique privée illégitime, secrète ce que nous avons qualifié de « subjectivités hyperviolentes quasi-professionnelles » (la délinquance violente armée principalement dans les trafics de stupéfiants en France par exemple) qui peuvent elles-mêmes, à un moment ou à un autre, se mettre au service de dirigeants charismatiques et de projets terroristes. C'est ce qui nous fait dire que la violence est d'abord une institution sociale qui se foment dans le dos de l'État et qui peut, dans certaines conditions, se transformer en violence terroriste dirigée contre ce même État.

Comme on vient tout juste de le voir, l'APATOF, l'action publique officielle, monopolisée par quelques propriétaires étatiques (État, police de renseignement, justice spécialisée), n'a pas le monopole d'une action publique anti-terroriste efficace. Nous avons ainsi pu en découvrir deux autres types tout aussi importants qui sont malheureusement peu pris en compte dans l'analyse des politiques publiques antiterroristes. Il s'agit de l'APAT poly-vernaculaire (APATVER) et de l'APAT involontaire (APATINV). Ces acronymes n'ont pas d'autres fonctions qu'acronymiques : pour en faciliter l'appropriation par le lecteur, nous proposons le schéma ci-dessous.

Abordons un premier élargissement : autour de l'APATOF, il existe aussi, dans toute société donnée, une action publique domestique beaucoup moins structurée, qui n'est ni institutionnalisée, ni professionnalisée mais qui, organisée de façon volontaire, peut contribuer à juguler le terrorisme soit de manière préventive, soit de manière curative. Cette APAT est extrêmement polycentrique et peu coordonnée. Elle émane d'une multitude de zones, de grands et petits mondes sociaux relativement autonomes et non-coordonnés de l'action publique générale et c'est pourquoi nous l'appelons APATVER (elle est « poly-vernaculaire »).

Examinons un exemple. Au début des années 2010, en région parisienne, un office HLM souhaite prendre l'initiative de déclencher des travaux de rénovation de caves de certains de leurs immeubles connus pour abriter des mosquées clandestines salafistes, l'une d'elles accueillant de temps en temps des personnalités islamistes particulièrement charismatiques. Contacté pour accord, le maire de la commune concernée pose deux conditions : prévenir les habitants deux semaines à l'avance, et ne pas invoquer le vrai motif de la rénovation, quand bien même ce motif est parfaitement légal. Réside officieusement à la base de ces rénovations de caves d'immeuble une « théorie d'action ou théorie du changement³ » aussi floue que consensuelle pour les pouvoirs publics locaux. Ces derniers considèrent ainsi que fermer ces lieux de rencontres politico-religieux peut éventuellement contribuer à réduire les dynamiques



Les quatre cercles de l'Action Publique AntiTerroriste © Spenlehauer 2025

3. Archibald T. 2019, What's the Problem Represented to Be? Problem Definition Critique as a Tool for Evaluative Thinking, *American Journal of Evaluation*, 41(1): 6-19. Chen H. T. 1990, *Theory-driven evaluations*, Sage Publications.

de radicalisation islamiste sur certains territoires, et donc diminuer la menace terroriste. Cependant, bien que relativement organisée d'un point de vue intellectuel et pratique, cette action demeure ponctuelle. Elle découle d'une sorte de discrète prérogative publique locale qui va de pair avec la faible probabilité d'être généralisée comme « bonne pratique dont d'autres pourraient s'inspirer ». D'autant que, de l'aveu même de ses organisateurs et de leurs soutiens (le maire, certaines associations de quartiers dûment informées, etc.), rien ne dit et ne dira objectivement qu'elle a servi à quelque chose ou qu'elle n'a servi à rien, voire qu'elle a été contre-productive.

Venons-en maintenant au second élargissement d'action publique anti-terroriste : l'APATINV pour Action publique anti-terroriste involontaire. Elle existe et pourrait se révéler particulièrement efficace dans les cas de Subjectivités Hyper Violentes⁴ quasi-professionnelles en gestation. En effet, toutes les politiques publiques d'encadrement social (école, travail social et protection judiciaire de la jeunesse, lutte contre les violences conjugales et les discriminations, santé mentale, logement, sports, culture...) ne sont évidemment pas causalement liées aux actes d'un individu terroriste, de sa famille, de son groupe d'appartenance... Malgré ce constat, on peut considérer que toutes ces politiques publiques sociales, éducatives peuvent involontairement créer des conditions défavorables au terrorisme dans la mesure où elles œuvrent à l'encadrement, par canalisation et/ou par sublimation, des comportements asociaux précoces.

Il convient donc de considérer que les APATOF et APATVER, même bien articulées, ne peuvent pas être autre chose qu'une stratégie d'empêchement de projets terroristes déjà fomentés et prêts au passage à l'acte. Elles soumettent en tous cas les organisations policières et leurs partenaires à une forte tension et à un stress organisationnels car les moyens humains et technologiques à mettre en œuvre sont considérables pour un résultat peu assuré, surtout dans des périodes de forte attractivité du terrorisme comme fut celle, entre 2006 et 2015, de l'État (Daoulat) islamique en Irak et au pays du Levant (AlCham) (Daeche).

Préconisations Pour les pouvoirs publics

À la suite de ces quasi dix années de travail, on pourrait imaginer une action publique anti-terroriste élargie et congruente d'un État démocratique. Comme nous avons pu l'analyser pour la violence routière dans des travaux précédents, l'élargissement de l'action publique associerait des segments nouveaux de la société pour permettre au problème public du terrorisme d'être aussi appréhendé comme un problème social, en intégrant institutionnellement d'autres formes de savoirs comme, par exemple, ceux produits par les sciences sociales.

D'autre part, la police, avec d'autres services publics, doit — pensons-nous — reprendre pied dans les territoires en s'ouvrant de façon persévérante aux besoins de tous leurs habitants⁵. Plutôt que de placer des espoirs institutionnellement peu raisonnables dans de vagues projets de la police nationale (PN) et du ministère de l'Intérieur, refermons la parenthèse ouverte en 1941 (étatistisation de la PN) et construisons de véritables polices municipales (PM) dotées de pouvoirs dits de police générale ou ou d'officiers de police judiciaire (OPJ). Travaillant sous l'autorité des maires, formées, gérées et contrôlées selon des standards explicites nationaux — afin d'éviter les classiques mais gérables dérives clientélistes et corporatistes —, il n'y a aucune raison qu'elles ne puissent pas opérer en bonne intelligence avec les différentes branches de la PN (les Directions départementales de la sécurité publique - DDSP, les Directions régionales de la police judiciaire - DRPJ ou la Direction générale de la sécurité intérieure - DGSI) ; en effet, la synergie entre une police de proximité et le renseignement territorial, quasiment aujourd'hui, est aussi une piste sérieuse pour prévenir et lutter contre les radicalités politiques y compris terroristes. Cela aussi, des expériences outre-Atlantique le montrent clairement.

Pour les sciences sociales de la violence (terroriste)

Plus théoriquement, on peut suggérer l'ouverture de deux chantiers prioritaires : réexaminer la thèse canonique du processus de civilisation de Norbert Elias (pour repenser la thématique de la violence à nouveaux frais) et promouvoir la nécessaire observation clinique des politiques de l'État sur les modes de gestion de cette violence. Un ouvrage est d'ailleurs en préparation qui restituera nos analyses, nos enquêtes comparatives et notre modèle interprétatif mais un article récent constitue d'ores et déjà un bon condensé de ce livre à venir⁶.

contact&info

► Jérôme Ferret,
MSHS-T

jerome.ferret@ut-capitole.fr

4. Nous parlons ici d'individus qui, au fil de leur socialisation, ont déjà acquis une compétence avérée à la violence armée, notamment dans le trafic de stupéfiants ou la criminalité organisée.

4. Ferret J., Spenlehauer V. 2017, Instaurer de vraies polices urbaines territorialisées, *Slate France* ; Ferret J., Spenlehauer V. 2017, Police de proximité : sortir du roman policier national, *The Conversation*.

5. Ferret J., Spenlehauer V. 2024, Studying Terrorism through the Lens of Public Actions: a Pragmatic State-Centered Approach, *Violence — an International Journal*, Volume 5, Issue 2: 226-249.

Traduire la guerre dans les sociétés arabes (Syrie, Yémen) : visions de l'intérieur

Anthropologue, directeur de recherche CNRS à l'Institut de recherche interdisciplinaire sur les enjeux sociaux Sciences sociales, Politique, Santé (IRIS, UMR8156, CNRS / EHESS / Inserm / Université Sorbonne Paris Nord), Franck Mermier mène des recherches sur l'anthropologie de la ville, les dynamiques culturelles, sociales et politiques dans le monde arabe, ou encore la traduction en sciences sociales. Dans le cadre du programme Attentats-recherche, il a coordonné le projet Traduire la guerre dans les sociétés arabes (Syrie, Yémen) : visions de l'intérieur.

Les attentats de janvier 2015 à Paris avaient mis le Yémen sous les feux de l'actualité en raison du passage de certains jihadistes sur son sol et des revendications d'Al-Qaïda dans la péninsule Arabique. Ceux de novembre 2015 à Paris avaient fortement orienté l'engagement français dans le conflit en Syrie, leurs auteurs ayant été en lien avec l'Organisation de l'État islamique qui les avait revendiqués. Dans le même temps, la montée en puissance des forces jihadistes avait influé sur les guerres au Yémen et en Syrie et avait bouleversé les rapports de force. Ce phénomène avait aussi modifié le regard sur les processus politiques en cours dans ces deux pays avec la mise en exergue, dans l'espace public médiatique français, de la menace islamiste radicale qui venait éclipser l'ensemble des dynamiques sociopolitiques en cours au Yémen et en Syrie. La dimension universelle des moments révolutionnaires qui avaient essaimé dans une grande partie de la région arabe depuis 2011 semblait alors se dissoudre dans le resurgissement des cadres stéréotypés de l'altérité, avec le prisme du jihadisme et du fondamentalisme comme grille de lecture privilégiée.

La question se posait donc de savoir comment considérer ces deux pays autrement que sous le seul angle de la lutte contre le terrorisme tout en informant sur les réalités vécues par ceux qui en subissaient les conséquences sur leur propre sol. L'objectif du projet éditorial, *Traduire la guerre dans les sociétés arabes (Syrie, Yémen) : visions de l'intérieur*, réalisé dans le cadre du programme Attentats-Recherche mis en place par le CNRS, était donc de faire accéder, par le biais de la traduction, à d'autres manières de voir, en prise avec les dynamiques sociales, culturelles et politique des sociétés considérées. Il s'agissait aussi de permettre au débat public et scientifique d'être enrichi par des analyses, des points de vue et des témoignages d'auteurs dont la singularité et l'originalité tenaient de leur position d'observateurs du dedans.

Le travail de repérage de textes innovants, susceptibles d'être traduits en français, a nécessité le dépouillement de plusieurs revues. Parmi elles, certaines, à diffusion panarabe, publient des essais et des études informés développant un regard critique. Tel est le cas de la revue en ligne syrienne *Al-Jumhuriya* (La République)¹ et de la revue libanaise *Bidayat* (Commencements). Un autre critère important été de sélectionner des textes non destinés à un public universitaire mais à une audience plus large. Ceux-ci ont généralement été rédigés par des intellectuels syriens et yéménites qui tentaient d'analyser avec un regard critique les répercussions sociales, culturelles et politiques des guerres internes et externes bouleversant leurs sociétés. Plusieurs d'entre eux

étaient restés dans leur pays et produisaient des rapports ou des articles fondés sur de véritables enquêtes, tandis que ceux partis en exil étaient restés en relation avec leurs compatriotes restés au pays dont ils tiraient une partie de leurs informations.

En Syrie notamment, de nombreux militants avaient investi le domaine de l'information et étaient devenus journalistes. Un grand nombre de supports médiatiques avaient ainsi été créés et étaient devenus des centres de vie intellectuelle particulièrement actifs. Au Yémen, beaucoup d'intellectuels, acteurs du mouvement protestataire de 2011, ont tenté d'analyser la guerre interne qui ravageait leur pays et a conduit à sa fragmentation. Plusieurs textes, publiés dans la presse yéménite et panarabe, ont ainsi été traduits pour apporter de nouveaux éclairages sur ce conflit aux enjeux multiples mais qui étaient, et restent encore, difficilement lisibles pour le grand public.

La réalisation de ce projet est passée par plusieurs phases commençant par la constitution de deux corpus de textes arabes, la recherche d'une maison d'édition, le recrutement de traductrices et de traducteurs, la traduction et la révision des textes traduits.



Couverture de la revue libanaise *Bidayat*

1. Voir à ce sujet : Mermier F., Chevée A. 2022, *Pour une nouvelle République : la revue en ligne Al-Jumhuriya, un site syrien transnational*, in Franck Mermier et Diana Cooper-Richet (dir.), *La presse (en) arabe publiée hors de l'aire arabophone. Effets de contextes*, *Revue des Mondes Musulmans et de la Méditerranée*, n°152 : 183-206.

Écrits de Syrie et du Yémen

Ce projet a abouti à la publication de deux ouvrages collectifs aux éditions Classiques Garnier en 2018 dans la collection « Littérature, histoire, politique », dirigée par Catherine Coquio : *Écrits libres de Syrie. De la révolution à la guerre* et *Yémen. Écrire la guerre*. Ces deux livres forment deux chroniques de l'intérieur de la révolution et de la guerre en Syrie et au Yémen qui nous permettent de documenter l'histoire des événements en mêlant analyses et témoignages de femmes et d'hommes qui ont tiré de leurs expériences souvent douloureuses une matière à réflexion originale.



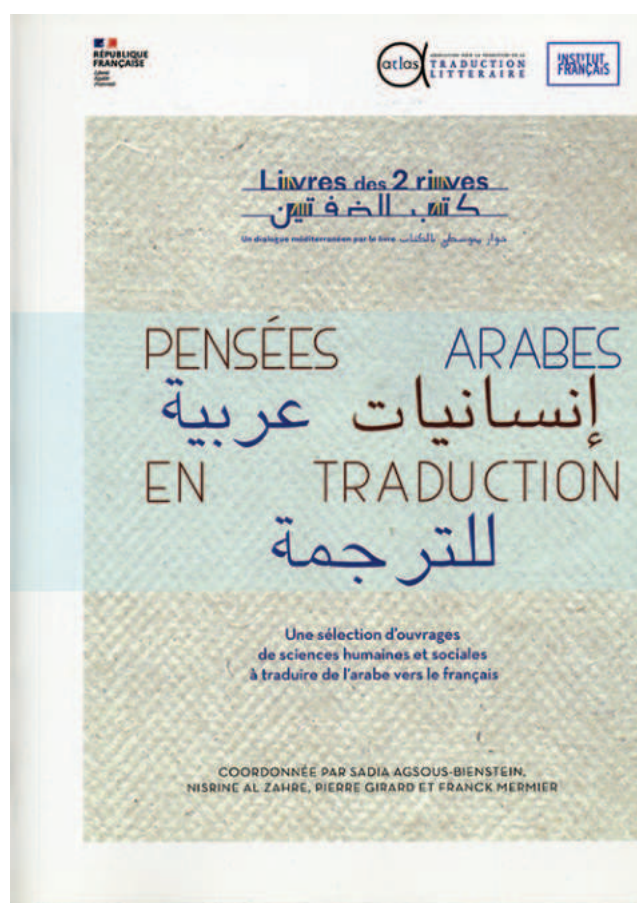
Couverture des ouvrages *Écrits libres de Syrie. De la révolution à la guerre* et *Yémen. Écrire la guerre*

Les dix-sept textes traduits dans le livre sur la Syrie, rédigés par quinze auteurs, reflètent le désir de connaissance sur la société syrienne suscité par le soulèvement de 2011. Celui-ci s'est confondu avec le souci de trouver des réponses aux questionnements soulevés par cette tragédie, ayant notamment trait à la violence inouïe qui s'est abattue sur les populations comme au développement des mouvements islamistes extrémistes et du confessionnalisme. Les conditions de recueil de ces paroles et de ces écrits ont été complexes. Les risques encourus par les personnes restées dans les territoires contrôlés par le régime de Bachar Al-Assad en Syrie étaient, en effet, considérables en raison de la traque des opposants sur Internet. Pour ceux qui étaient partis, la crainte des représailles pour leurs familles nécessitait l'usage de noms d'emprunt, abandonnés après la chute du régime en décembre 2024². Cet ouvrage fait un large écho à ces nouvelles écritures syriennes qu'analyse le grand intellectuel Yassin Al-Haj Saleh dans l'article d'ouverture. Il comporte notamment des textes sur l'histoire de la ville de Saraqib durant la révolution, sur la bataille d'Alep, sur le siège de Douma, sur l'atmosphère de suspicion régnant entre les habitants à Damas, sur les transformations du discours d'Al-Qaïda en Syrie, sur les conditions sociales et politiques ayant favorisé le développement de l'Organisation de l'État islamique et sur son bataillon féminin. Deux analyses sur les organisations kurdes et sur les alaouites viennent apporter de nouveaux éléments de réflexion sur ces sujets.

La même volonté de comprendre le basculement dans la spirale mortifère et dans la radicalisation politico-religieuse se retrouve au Yémen, si ce n'est que les voix venues de ce pays parviennent de manière très affaiblie hors de ses frontières et que celles qui s'y trouvent manquent de tribunes d'expression. De nombreux journalistes ont été emprisonnés ou réduits au silence du fait de la disparition d'organes de presse. Dans un pays morcelé et dévasté, subissant depuis mars 2015 une guerre interne et des interventions extérieures, la marge est étroite pour l'expression d'une pensée critique.

Dans ce contexte, l'ouvrage sur le Yémen se compose de quatorze textes rédigés par huit auteurs. Ils traitent de la participation féminine au mouvement protestataire de 2011, du contrôle social et politique exercé par les Frères musulmans sur la jeunesse de Sanaa, des conséquences de la mainmise houthiste sur la société yéménite et la fin de leur alliance avec le président Saleh, des débuts de la guerre en 2015, de la diffusion des mouvements islamistes à Aden et Taéz ainsi que de l'expansion des forces séparatistes dans le sud du Yémen.

Ces deux ouvrages offrent une large palette de points de vue, au sens premier de l'expression, qui nous plongent au plus près des situations décrites et apportent des éclairages nouveaux et inédits sur des guerres dévastatrices ainsi que sur les contextes sociaux et politiques dans lesquels des organisations jihadistes se sont développées.



Couverture de l'ouvrage *Pensées arabes en traduction*

2. Mermier F., « L'annonce de la chute du régime syrien a fait tomber les masques que les exilés avaient été contraints de revêtir », *Le Monde*, 2 janvier 2025.

Production éditoriale et traduction des concepts

Le projet initial a donné lieu à plusieurs actions visant à enrichir la connaissance du public francophone sur le monde arabe en lui donnant accès à des recherches ignorées. Une des réalisations majeures a été la publication d'un catalogue de trente-et-une notices d'ouvrages arabes de sciences sociales dans le cadre d'un programme de l'Institut français intitulé *Livres des deux rives*. Coordonné par Sadia Agsous-Bienstein, Nisrine Al-Zahre, Franck Mermier et Pierre Girard, il est intitulé *Pensées arabes en traduction. Une sélection d'ouvrages de sciences humaines et sociales à traduire de l'arabe vers le français* (Institut Français/ATLAS, 2023). L'objectif était de faire connaître à un public francophone une série d'ouvrages marquants de sciences sociales déjà publiés en arabe. Il a été suivi par le lancement, en 2024, d'un nouveau catalogue de soixante titres dans le cadre du projet « SHS en traduction » du Fonds Équipe France du ministère des Affaires étrangères et européennes³.

Il convient aussi de signaler, dans la suite directe de ces projets, la création en 2024 de la collection « Pensées arabes contemporaines » qui associe l'Institut du Monde Arabe et les éditions de l'Atelier, avec deux ouvrages traduits de l'arabe publiés la même année. En parallèle, une réflexion sur la traduction des concepts de l'arabe vers le français a été menée dans le cadre du *Lexique vivant de la révolution et de la guerre en Syrie* au sein du programme de recherche ANR *Shakk-Syrie : conflits, déplacements, incertitudes* et a abouti à plusieurs publications⁴. La conception de la traduction comme pratique anthropologique, associant la mise en exergue de différents univers sémantiques et le partage des connaissances, qui fut au cœur du projet *Traduire la guerre dans les sociétés arabes (Syrie, Yémen)*, doit ainsi rester une source d'inspiration féconde pour les sciences sociales et les études aréales.



Couverture de la revue *Monde commun*. *Des anthropologues dans la cité*

contact&info

► Franck Mermier,
IRIS
franckmermier@yahoo.fr

3. Ce projet est porté par le Groupement d'intérêt scientifique Moyen-Orient Mondes Musulmans (GIS-MOMM) et l'Institut français de Tunisie. Il associe l'Institut de recherche sur le Maghreb contemporain (IRMC, UAR3077, CNRS / MEAE) à Tunis, l'Institut français d'archéologie orientale au Caire, l'Institut français du Proche-Orient (Ifpo, UAR3135, CNRS / MEAE) et le Centre Jacques Berque pour les études en sciences humaines et sociales (CESHS, UAR3136, CNRS / MEAE) à Rabat.

4. Mermier F., Monsutti A. (dir.) 2023, *Guerre civile ?*, *Monde commun. Des anthropologues dans la cité* n° 8 ; Mermier F. 2021, « Ruralisation de la ville », « ruralisation de la révolution ». L'opposition ville/campagne comme schème d'intelligibilité de la révolution et de la guerre en Syrie », *Carnet de recherche Hypothèses SHAKK. Conflits déplacements incertitudes*.

L'aumônerie musulmane des prisons par-delà la radicalisation

Directrice d'études EHESS, membre du Centre d'études en sciences sociales du religieux (CéSor, UMR8216, CNRS / EHESS), Céline Béraud s'intéresse notamment aux questions de genre et de sexualité dans le catholicisme, à la religion dans les institutions publiques et à la sociologie de l'autorité religieuse. Chargée de recherche CNRS à l'Institut des sciences sociales du politique (ISP, UMR7220, CNRS / ENS Paris Saclay / Université Paris Nanterre), Claire de Galemberg travaille sur la gestion publique du fait religieux en croisant sociologie de l'action publique, sociologie du droit et de la justice et sociologie des religions. Toutes deux ont coordonné le projet L'aumônerie musulmane des prisons : Comment promouvoir le développement d'une institution fragile ?, dans le cadre du programme Attentats-Recherche. Elles publient, aux éditions de l'EHESS, l'ouvrage Au-delà de la radicalisation carcérale. L'aumônerie musulmane entre sécurité et État de droit.



Un aumônier musulman initie un détenu à la lecture du Coran © Claire de Galemberg, Céline Béraud

Par quel biais l'aumônier, une figure aux origines chrétiennes, s'est-il fait une place au sein de la population carcérale musulmane ? Cet acteur hybride qui opère à l'intersection du champ religieux et du champ pénitentiaire peut-il être à la fois au service de la République et des âmes ? L'ouvrage *Au-delà de la radicalisation carcérale. L'aumônerie musulmane entre sécurité et État de droit* explore un angle mort du gouvernement de l'islam. Nous y livrons les résultats d'une enquête de longue haleine nourrie de témoignages de première main qui, sans s'y limiter, resitue les rapports entre l'aumônerie musulmane et la lutte contre la radicalisation.

Contexte de la recherche

Celivre est le fruit de plus d'une douzaine d'années de recherche que nous avons consacrées à l'aumônerie musulmane des prisons françaises. Son origine remonte à 2009, lorsque nous avons répondu, avec Corinne Rostaing, membre du Centre Max Weber (CMW, UMR5283, CNRS / ENS de

Lyon / Université de Jean Monnet Saint-Etienne), à un appel à projets de la direction de l'administration pénitentiaire qui invitait à examiner la régulation des pratiques religieuses en prison. Trois axes étaient alors proposés : le rapport des détenus au religieux, la gestion de l'exercice du culte par l'administration et le profil des aumôniers. Si l'islam n'était pas encore placé au centre de l'analyse, il est très vite devenu incontournable, tant la présence musulmane en détention posait des questions spécifiques liées à un encadrement religieux très insuffisant et aux craintes déjà présentes par rapport à ce que l'on appelle alors du prosélytisme.

L'intérêt pour ce champ de recherche a connu une très forte intensification avec les attentats de 2015, qui ont projeté la prison au cœur du débat public comme lieu supposé privilégié d'embrigadement djihadiste. Les aumôniers musulmans ont alors été mis en avant — certainement par défaut — par les pouvoirs publics comme des outils au service des politiques pénitentiaires de lutte contre la radicalisation. Dans ce

contexte, le programme Attentats Recherche du CNRS, auquel se sont ensuite ajoutés des financements de la Direction de l'administration pénitentiaire et de la Mission Droit et Justice, nous a permis de poursuivre la recherche en plaçant la focale sur l'institutionnalisation de l'aumônerie musulmane et sur ses dilemmes : comment conjuguer assistance spirituelle et attentes sécuritaires de l'État ?

Enfin, une dernière enquête, réponse à un appel à projets du Bureau central des cultes, sur les géométries variables de l'aumônerie musulmane, nous a permis d'élargir la perspective en conduisant entre 2019 et 2022 une comparaison inter-institutionnelle (prison, hôpital, armée), qui a donné à voir la spécificité de l'espace pénitentiaire marqué, comme l'institution militaire, par une conception inclusive du fait religieux et une forme d'instrumentalisation de la ressource religieuse, partant des aumôniers. Au-delà des événements tragiques de 2015, notre trajectoire de recherche reflète ainsi l'intérêt — intermittent — des pouvoirs publics pour l'aumônerie musulmane et pour les recherches qui ont été conduites à son propos.

Méthodologie

Durant les trois enquêtes, la démarche adoptée a été résolument ethnographique, méthodologie qui nous a permis d'appréhender les discours, représentations et pratiques au plus près du quotidien carcéral. Dans l'ouvrage, il s'est agi de donner voix aux actrices et acteurs souvent invisibilisés dans le débat public : détenus musulmans en quête de soutien, femmes aumônières encore souvent objet de vexations et de discriminations, personnels pénitentiaires confrontés à des injonctions contradictoires.

Les entretiens conduits et les observations réalisées nous ont permis de saisir les dilemmes concrets, les malentendus persistants et les ajustements permanents qui caractérisent l'aumônerie musulmane.

Principaux résultats de recherche

Les principaux résultats de la recherche s'organisent autour des axes suivants.

L'aumônerie musulmane est une institution récente, qui ne s'est véritablement développée qu'à partir des années 1990 et demeure encore aujourd'hui fragile. L'impact des inquiétudes sécuritaires sur le développement de l'aumônerie musulmane a été majeur aussi bien sur le plan quantitatif (de 40 aumôniers au début des années 2000, on est passé à près de 300 aumôniers musulmans aujourd'hui) que qualitatif (exigences nouvelles de professionnalisation des aumôniers, dont l'obligation pour les aumôniers rémunérés d'être détenteurs d'un diplôme de formation civile et civique, contrôle accru de leur présence). Cependant, les indemnités sont faibles, le statut précaire, et le recrutement difficile. Absentéisme et *turn-over* témoignent en outre d'une difficulté de fidélisation des aumôniers. Le relèvement des indemnités versées aux aumôniers est jugé insuffisant et contribue à la faible attractivité de la fonction pour des petites classes moyennes ou classes populaires dont une partie importante occupe un emploi par ailleurs (55 % selon l'enquête par questionnaires réalisées entre 2010 et 2012). Le recrutement des aumôniers est doublement captif du Conseil français du culte musulman et d'un bassin étroit de recrutement. D'où le fait que la plupart des aumôniers sont des primo-migrants, la plupart marocains ou algériens, relativement diplômés, venus dans le cadre d'une migration d'étude, cherchant à résister au déclassement en convertissant leur capital scolaire et religieux dans cette activité.

Ce bilan en demi-teinte ne doit pas empêcher de constater une forme de routinisation de l'aumônerie musulmane. L'aumônier musulman — comme, dans une certaine mesure, l'aumônière musulmane — est devenu une figure presque banale en détention et au-delà. En témoignent les rapports de coopération existant entre les aumôniers et les mosquées



Aménagement d'un gymnase pour le culte musulman d'une maison d'arrêt © Claire de Galember, Céline Béraud

ou associations islamiques, l'émergence de l'aumônier musulman dans l'espace public et médiatique ainsi que sa présence normalisée en détention. Les femmes, quant à elles, investissent discrètement cette fonction et contribuent à l'émergence d'un *leadership* religieux au féminin.

L'aumônier musulman n'en demeure pas moins un outil de la domestication et de gouvernement de l'islam. On attend de lui qu'il diffuse un « islam modéré » conforme aux « valeurs républicaines ». Cumulé à la peur du « fichage » qui a suivi les attentats, un tel positionnement génère une défiance qui éloigne de l'offre d'islam institutionnalisée une partie de la population musulmane incarcérée. Les aumôniers se révèlent d'autant plus perméables à l'injonction que leur adressent les pouvoirs publics de constituer « un rempart contre l'extrémisme » que cette attente leur permet de valoriser leur utilité publique et d'escompter renégocier leur statut. La plongée en établissement montre une ambivalence entre une mise à l'écart des dispositifs officiels de lutte contre la radicalisation et des coopérations officieuses avec les directions et les personnels pénitentiaires.

Un retour de l'aumônier musulman à sa fonction traditionnelle d'assistance spirituelle a été observé. Ainsi, depuis 2018, l'aumônier n'est plus invoqué comme une solution contre la radicalisation par les plans gouvernementaux de lutte contre le terrorisme islamiste. En creux de cette évolution se lit, d'une part, l'échec d'un outil sur lequel l'administration pénitentiaire a misé pour endiguer la radicalisation en prison : le discours public sur l'aumônerie musulmane a contribué à susciter la méfiance des détenus musulmans et à démonétiser cet outil. D'autre part, la professionnalisation des personnels en matière de lutte contre la radicalisation a rendu l'administration pénitentiaire moins dépendante de ces acteurs.

Quel avenir ?

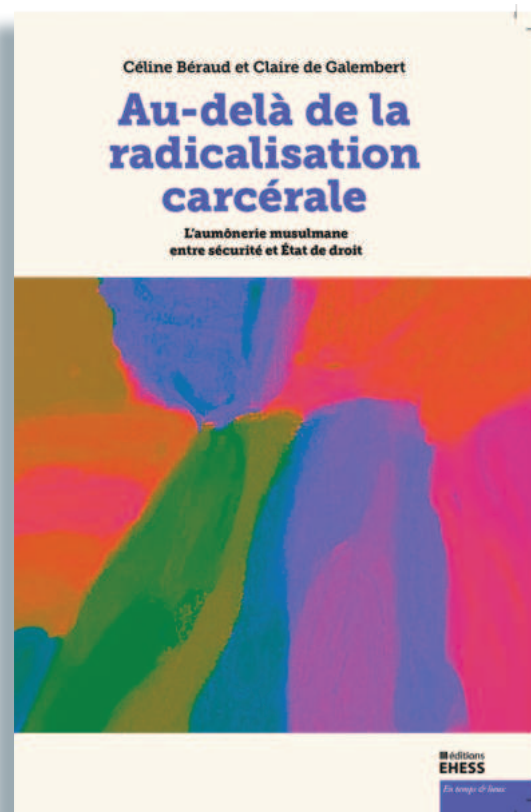
Finalement, l'ouvrage met en évidence les contradictions d'une institution à la fois valorisée et fragilisée, reconnue et surveillée. L'aumônerie musulmane apparaît ainsi non seulement comme un espace de tension entre sécurité et liberté religieuse, mais aussi comme une voie possible de reconnaissance de l'islam dans cette institution publique qu'est la prison et, au-delà, dans la société française. Le constat qui s'impose au terme de notre enquête est que l'aumônerie musulmane est assez largement sortie de l'actualité. Son avenir demeure suspendu aujourd'hui à trois facteurs.

Tout d'abord, se pose la question de la professionnalisation des aumôniers musulmans : sans création d'un débouché professionnel garanti par une salarisation, celle-ci paraît compromise. L'État a, jusqu'à présent, hésité à consentir à celle-ci ; peut-être parce qu'il rechigne à passer outre les résistances des aumôneries chrétiennes très attachées au bénévolat perçu par ces dernières comme un gage de leur indépendance par rapport à l'administration. Au-delà du diplôme de formation civile et civique, se pose aussi la question de la formation des aumôniers sur le plan théologique : certaines filières de formations sont apparues, entre autres à l'Institut Al-Ghazali de la grande mosquée de Paris ou dans d'autres lieux en province. Mais certains de ces lieux ont fait l'objet d'une fermeture administrative, ce qui a été le cas de l'institut européen des sciences humaines (IESH) de Saint-Léger-de-Fougeret à Château-Chinon. Le projet d'instituer une faculté de théologie musulmane, promu par Francis

Messner, n'a quant à lui jamais vu le jour. La seule ressource à ce jour consiste dans l'Institut français d'islamologie institutionnalisé en 2022. Ses missions consistent à dispenser des cours d'islamologie fondamentale mais aussi, en principe, à assurer la formation des cadres religieux. À ce jour, le contenu et les modalités de cette formation sont encore imprécis. L'avenir de l'aumônerie musulmane est enfin tributaire de la structuration nationale de l'islam dans un contexte où le Forum de l'islam de France (FORIF) a supplanté en 2022 le Conseil Français du culte musulman (CFCM). Certes, quelques avancées ont été enregistrées dans ce nouveau format de dialogue avec l'islam : création d'un Conseil national de l'aumônerie musulmane, élaboration d'un décret reconnaissant à l'aumônier un statut de collaborateur occasionnel de la fonction publique ouvrant un droit à la protection sociale, élaboration d'un guide des aumôneries musulmanes. Il n'en demeure pas moins que sans réforme du statut professionnel des aumôniers, l'avenir de l'aumônerie musulmane apparaît compromis.

contact&info

- Claire de Galember, ISP
claire.de-galember@ens-paris-saclay.fr
- Celine Béraud, Césor
celine.beraud@ehess.fr



Politique, religion et laïcité en Méditerranée

Politiste et socio-historienne, directrice de recherche CNRS au Centre Émile-Durkheim - Science politique et sociologie comparatives (CED, UMR5116, CNRS / Sciences Po Bordeaux / Université de Bordeaux), Magali Della Sudda est spécialiste des mobilisations. Elle a coordonné l'enquête auprès des Gilets jaunes et le projet « Doléances » (2025-2028). Parmi ses publications, Les Nouvelles femmes de droite éclaire le militantisme de femmes dans les droites radicales. Dans le cadre du programme Attentats-recherche, elle a coordonné le projet Enjeux passés et présents de la laïcité et des questions religieuses : comparaisons méditerranéennes.

Le financement Attentats-recherche a ouvert un espace de réflexion sur la religion, la laïcité et le genre en Méditerranée en co-finançant une école thématique (2016). À moyen terme, il a structuré la transformation d'une enquête initiée lors de l'ANR GENEREL en une étude consacrée aux « Nouvelles femmes de droite », ces militantes de droite extrême et radicale des années 2015-2020. La comparaison dans l'espace et dans ses objets de recherche a été le support d'une réflexion sur la régulation du culte et de la liberté de croyance, sur la radicalité entendue comme passage à l'acte violent et perçu comme déviant, mais aussi sur une dimension alors sous-étudiée qu'est le genre. Ce décloisonnement participe d'approches qui s'intéressent à la religion dans sa relation avec le politique. La religion, y compris dans un régime laïque, peut ainsi être saisie comme productrice de « société civile », comme ressource dans une mobilisation collective ou à l'origine de répertoires d'actions spécifiques, dans leurs formes les plus violentes comme les plus pacifiées.

Le principe démocratique de laïcité et ses déclinaisons

Lors de l'école thématique « Politique, religion et laïcité en Méditerranée » (POLARE) organisée fin 2016 à Rome, Xavier Itçaina¹ a présenté les différentes réflexions sur la régulation du culte en quatre registres.

La première forme de comparaison a porté sur *les régimes stato-nationaux de régulation du culte*.

Le deuxième registre de comparaison a concerné *l'approche diachronique* et le repérage des changements dans les régimes de régulation du culte. La discussion a porté, à la suite de l'exposé de Philippe Portier², sur les séquences historiques de la laïcité française depuis la remise en cause du modèle concordataire jusqu'aux mutations les plus contemporaines. Le politiste a ainsi distingué trois régimes depuis 1880 : la logique de la séparation sous la III^e République, la laïcité de la reconnaissance des années 1950-1970, et le moment de l'intégration des années 1990-2000. À partir d'une approche juridique, Stéphanie Hennette-Vauchez³ a posé, quant à elle, l'hypothèse d'une mutation de la laïcité à la française avec un déplacement des frontières de la laïcité par le droit, en particulier après la loi de 2004 sur l'interdiction des signes religieux ostentatoires dans les écoles publiques. Le débat a dès lors porté sur l'oscillation de l'interprétation de la laïcité

entre neutralité de l'État et restriction des libertés religieuses. René Otayek⁴ a montré comment dans le cas du Liban, c'est bien le processus historique de construction de l'État, et non pas les communautés elles-mêmes, qui avait produit le communautarisme.



Symboles religieux et spirituels sur les croix-épées du Souvenir français des soldats de la Première guerre mondiale, Nice, cimetière de Caucade © M. Della Sudda

Le troisième exercice comparatiste a porté sur *les échelles d'action collective*. L'observation de l'échelle locale pousse ainsi à relativiser ou, à tout le moins, à interroger les contrastes par trop tranchés entre modèles nationaux de régulation du religieux. Ces modèles se redéfinissent sur le terrain local au travers de pratiques de coopération entre autorités locales et acteurs religieux dans le cadre mouvant des gouvernances urbaines comme l'a montré la chercheuse Philippine Proux.

1. Directeur de recherche CNRS au Centre Émile-Durkheim - Science politique et sociologie comparatives (CED, UMR5116, CNRS / Sciences Po Bordeaux / Université de Bordeaux).

2. Directeur d'études à l'École pratique des hautes études et membre du Groupe Sociétés Religions Laïcités (GSRL, UMR8582, CNRS / EPHE-PSL).

3. Professeure des universités et membre du Centre de théorie et analyse du droit (CTAD, UMR7074, CNRS / Université Paris Nanterre).

4. Chercheur CNRS à la retraite, alors membre du laboratoire Les Afriques dans le monde (LAM, UMR5115, CNRS / Sciences Po Bordeaux / Université Bordeaux Montaigne).

L'échelon transnational a également été évoqué, notamment par l'approche juridique déployée par Stéphanie Hennette-Vauchez sur les contentieux religieux aux échelles nationale, européenne, voire internationale.

Enfin, un dernier registre de comparaison a porté sur *des observations sectorielles*. Les modes de régulation du culte se traduisent différemment à l'école, à l'hôpital ou encore à l'armée. Sur ce dernier point, la communication d'Elyamine Settoul, maître de conférences des universités, portait sur l'observation des soldats musulmans dans l'armée française et mettait en exergue les difficultés d'intégration des musulmans dans une institution encore fortement imprégnée de réseaux et de références catholiques. L'État, dérogeant, dans le cas des espaces empêchés, au principe de non subventionnement du culte, a voulu corriger ce biais par plusieurs mesures, et notamment par l'institutionnalisation d'aumôniers militaires musulmans. Pour sa part, Camille Foubert, sociologue du travail et de la santé, a montré comment, dans le cas de l'hôpital au Québec et en France, le principe de neutralité religieuse des institutions et de l'État dépendait ensuite de l'interprétation de leur rôle par les soignants et de leur adaptation aux différentes configurations et expériences.

Penser la radicalisation : comprendre la radicalité comme un processus dans une configuration

Claire de Galember⁵ a apporté une contribution théorique sur la dimension relationnelle de la radicalité d'une part, et, d'autre part, une perspective empirique qui contredit les discours médiatiques sur le lien entre violence et islam ou immigration. La radicalisation doit être appréhendée en contexte, selon une approche relationnelle. L'intervention de la sociologue Valérie Amiraux prenait la notion de radicalisation à contre-pied de ce qui est fait habituellement. Pour aborder la radicalisation, elle proposait une définition d'une interaction sociale qui échoue. Cette définition interactionniste insiste davantage sur la relation et le dialogue dans le contexte démocratique libéral où le consensus est devenu la norme, le référentiel dominant. Sur le plan théorique, l'analyse de situation prime sur les *a priori* hypothético-déductifs. Enfin, d'un point de vue empirique, les conditions de la recherche ont des effets pour appréhender la radicalisation. Olivier Roy⁶ a examiné la notion de radicalité en l'associant à celle de violence pour proposer la thèse de l'islamisation de la radicalité à partir de différentes enquêtes. Le passage à la violence caractérise la radicalité, la radicalisation le processus du passage à l'acte violent. Il invite à réfléchir sur la construction des indicateurs de radicalité utilisés par les pouvoirs publics.

L'ensemble des travaux partagent la définition processuelle de la radicalisation. Ainsi Paul Cormier, politiste, a utilisé l'analyse interactionniste et la notion de disposition pour étudier des parcours militants en Turquie dans les années 1980. Ces engagements sont mis en regard de la critique sociale

exprimée par les jeunes gens et jeunes filles d'un quartier populaire d'une ville de province, dans les travaux menés par Agnès Villechaise⁷, et d'un groupe de prédicateurs tablighi dans une banlieue suburbaine d'une grande métropole, dans les recherches conduites par l'anthropologue Montassir Sakhi. La radicalité des discours ou des engagements religieux doit être dissociée des pratiques et passages à l'acte violent.

Les « politisations religieuses » et leur institutionnalisation dans le champ politique

Le professeur de science politique Luca Ozzano a précisé le lien entre la politique institutionnelle et la religion à partir d'une typologie qui suppose de définir ce que signifie la religion pour ces partis et dans cette typologie, étudier les dynamiques, caractériser l'intensité et la modalité de la religiosité. Ces trois indicateurs sont ensuite appliqués à l'étude du programme, de l'organisation et de l'électorat des partis politiques. Selon Yves Déloye⁸, la politisation est un processus qui se déploie selon différentes temporalités longue, moyenne et courte au niveau individuel, méso-organisationnel et national. Avec cette grille, on peut essayer de rassembler les questions autour de la laïcité, de la perception de la religiosité comme une menace pour l'ordre politique. En croisant la temporalité et l'échelle géographique, on peut envisager le lien entre politisation et religions dans son contexte. Ainsi, selon que la temporalité est courte ou longue, selon que l'on s'intéresse au niveau local, national ou supranational, on pourrait observer les processus avec davantage d'acuité.

Ainsi, au niveau micro-sociologique, Alice Picard⁹ a observé dans son enquête comparée les manières dont les pratiques musulmanes sont perçues comme « une déviance en construction ». Margot Dazey¹⁰ a présenté son travail sur l'Union des organisations islamiques de France, qu'elle abordait par la sociologie des groupes, d'intérêt, et a montré ce que les interactions institutionnelles, c'est-à-dire les attentes des institutions et relations qui se nouent entre les organisations confessionnelles et celles-ci, produisent ; elle s'est aussi intéressée aux effets de légitimation et normalisation. Enfin, le politiste Badr Karkbi a examiné comment le Parti de la justice et du développement au Maroc se structure dans le cadre de la Monarchie, en lien avec d'autres partis comparables, et en relation avec des dynamiques transnationales, en particulier avec le Parti de la justice et du développement (AKP) en Turquie qui constitue un référent de parti confessionnel à imiter ou dont il faut se distancier.

Penser la laïcité, les rapports de pouvoir spécifique aux religions instituées à l'aune du genre

Selon Magali Della Sudda, le genre permet de repenser la manière dont les institutions sont prescriptrices de normes et dont les normes hors du champ religieux affectent

5. Chargée de recherche CNRS à l'[Institut des sciences sociales du politique](#) (ISP, UMR7220, CNRS / Université Paris Nanterre / ENS Paris-Saclay).

6. Chercheur CNRS à la retraite, alors membre du [Centre d'études turques, ottomanes, balkaniques et centrasiatiques](#) (Cetobac, UMR8032, CNRS / EHESS).

7. Maîtresse de conférences et membre du Centre Émile-Durkheim - Science politique et sociologie comparatives.

8. Professeur des universités et membre du Centre Émile-Durkheim - Science politique et sociologie comparatives.

9. Chercheuse associée au laboratoire [Arènes](#) (UMR6051, CNRS / EHESP / Sciences Po Rennes / Université de Rennes).

10. Chargée de recherche CNRS au [Centre d'études et de recherches administratives, politiques et sociales](#) (CERAPS, UMR8026, CNRS / Université de Lille).

les institutions, et d'aborder des objets spécifiques. La chercheuse s'est intéressée à la construction des frontières de la citoyenneté en France sous la Troisième République et à ses effets de longue durée. Dans le contexte impérial de la République (1871-1940), les logiques genrées et ethno-religieuses président aux catégories d'exclusion de la citoyenneté des femmes et des indigènes au nom de l'empire de la coutume pour les sujets non-chrétiens. La sociologue Alberta Giorgi a, quant à elle, posé les jalons méthodologiques d'une étude comparée. Le genre agit comme révélateur dans les définitions de la laïcité et de l'égalité entre les hommes et les femmes. Solenne Jouanneau¹¹ invitait, elle, à aller au-delà des prénotions diffusées dans certains espaces médiatique ou politique, qui érigent l'islam en religion incompatible avec les valeurs républicaines, en observant le rôle médiateur joué par l'imam entre différentes familles et l'institution républicaine. Enfin, Céline Béraud¹² a révélé l'importance des représentations sexuées des agents de l'administration pénitentiaire. Dans la configuration de la prison de femme, le « risque » religieux et la radicalisation sont peu présents, tandis que d'autres formes de contrôle social s'exercent sur le corps des femmes.

Un prolongement de l'école thématique « Nouvelles femmes de droite », une enquête sur la radicalité politique à droite

Le financement obtenu dans le cadre de l'appel à projets Attentats-Recherche a permis de revenir sur un moment fondateur dans l'évolution stratégique des droites à propos

des questions de genre. Les manifestations spectaculaires contre le projet de loi Taubira ont décloisonné les droites conservatrices, extrêmes et radicales. Dans ce sillage, de « nouvelles femmes de droite » s'organisent pour contester l'égalité de genre et le féminisme de l'intérieur. Certaines s'approprient aussi les acquis du féminisme, telle la santé des femmes, dans un contexte où les scandales sanitaires et la crise écologique remettent la « nature » au centre de l'attention, en promouvant la contraception dite naturelle, en valorisant le foyer. D'autres naturalisent les inégalités pour soutenir un projet politique fémonationaliste — c'est-à-dire qu'elles promeuvent le nationalisme au nom de la cause des femmes, en faisant de l'immigration non-occidentale et de l'islam des menaces pour les femmes occidentales —, et pour combattre l'immigration non-occidentale et l'islam. Aujourd'hui dominantes dans l'espace des droites, elles ont participé ainsi à rendre audibles les partis politiques de droite extrême et radicale en portant leurs discours et thématiques dans l'espace public.

contact&info

► Magali Della Sudda,
CED

m.dellasudda@sciencespo-
bordeaux.fr

11. Professeure des universités et membre du Centre de recherche sur les liens sociaux (CERLIS, UMR8070, CNRS / Université Paris Cité / Université Sorbonne Nouvelle).

12. Chercheuse EHESS au Centre d'études en sciences sociales du religieux (CESOR, UMR8216, CNRS / EHESS).

La France face à la radicalisation : quand la recherche en SHS s'invite au cœur de l'action publique

Françoise Paillous et Antoine Mégie sont respectivement secrétaire générale et coordinateur scientifique du Conseil scientifique sur le processus de radicalisation (COSPRAD), instance interministérielle placée auprès du Premier ministre. Adossé à l'Institut des hautes études du ministère de l'Intérieur (IHEMI), le COSPRAD vise à approfondir les connaissances des acteurs institutionnels sur les différentes formes de radicalisation en particulier violente. Sa principale mission est d'apporter un éclairage scientifique sur les phénomènes de radicalisation pour permettre de fonder la décision publique sur un socle de savoirs documenté et argumenté.



© blvdone/Stock.adobe.com

Le 7 janvier 2015, la France bascule. L'attentat contre le journal *Charlie Hebdo* inaugure une période sombre où les attaques terroristes vont se multiplier à une échelle inédite. Entre 2015 et 2016, une soixantaine d'attentats meurtriers frappent le territoire. Les attaques répétées du 13 novembre 2015 à Paris et à Saint-Denis plongent le pays dans l'effroi et modifie durablement son rapport à la sécurité, à la politique et même à la recherche scientifique.

Dès les premières heures, la réponse des pouvoirs publics est massive. L'état d'urgence est décrété et prolongé jusqu'en 2017. Le plan Vigipirate passe au niveau « alerte attentat », déployant des milliers de militaires dans les rues. De nouvelles structures sont créées pour prévenir et surveiller : centres de prévention, dispositifs spécifiques en prison, renforcement des contrôles aux frontières. La France s'organise, mais elle comprend aussi qu'au-delà des moyens sécuritaires, il faut tenter de comprendre les raisons qui ont conduit à perpétrer ces attentats sans pour autant excuser leurs auteurs.

La science convoquée dans l'urgence

La question se pose avec acuité : pourquoi et comment des individus s'engagent-ils dans la violence extrême ? Dès le mois de novembre 2015, le CNRS lance un appel inédit à la communauté scientifique, baptisé « Attentats-Recherche ». L'objectif est clair : mobiliser toutes les disciplines pour éclairer

les mécanismes de la radicalisation violente et ses conséquences sur la société.

L'initiative rencontre un écho considérable : 320 propositions sont envoyées, venues de sociologues, de psychologues, de juristes, de politistes, de mathématiciens, de cliniciens, de chercheurs et chercheuses français et étrangers. Des chercheurs, des chercheuses, issus du Maroc, de Tunisie ou encore de Turquie participent à cette mobilisation intellectuelle. Très vite, une conviction s'impose : seule une approche interdisciplinaire permettra de rendre compte de la complexité du phénomène.

En mars 2016, le [rapport de l'Alliance Athéna](#) pour les sciences humaines et sociales dresse un état des lieux des recherches sur les radicalisations violentes et la manière dont les sociétés les préviennent et s'en protègent. Ce rapport remis au gouvernement insiste sur la nécessité de mieux valoriser les recherches et de les transformer en outils d'aide à la décision publique.

Du savoir scientifique à l'action publique

Cette volonté de rapprochement entre chercheurs, chercheuses et décideurs politiques prend corps en mai 2016, lorsque le Premier ministre dévoile un plan national de lutte contre la radicalisation et le terrorisme. Parmi les quatre-vingts mesures annoncées figure la création d'un Conseil scientifique sur le processus de radicalisation (COSPRAD).

Institué officiellement par un décret de mai 2017, le COSPRAD illustre l'ambition de mettre la recherche publique au cœur des actions de l'État. Son architecture est à l'image de sa mission : interministérielle et interdisciplinaire. Il réunit trente-trois membres, venus non seulement de plusieurs ministères mais aussi du CNRS, des collectivités locales et de la communauté scientifique, rejoints par treize personnalités qualifiées en sciences humaines et sociales. Deux parlementaires y siègent également, afin d'assurer le lien avec la représentation nationale. Le vice-président en est le président-directeur général du CNRS, Antoine Petit.

Le COSPRAD est créé par décret n°2017-693 du 3 mai 2017, modifié par décret n°2018-1144 du 12 décembre 2018. Ces textes en définissent la composition et les attributions. Ils sont complétés par l'article 123-2 du code de la sécurité intérieure, disposant que le conseil scientifique comprend parmi ses membres un député et un sénateur. Le COSPRAD est composé de trente-trois membres issus des directions des ministères de l'Intérieur, de l'Éducation nationale de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, des Armées, de la Justice, une direction interministérielle, le commissaire général à l'égalité des territoires, le secrétaire général au comité interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation, le président du CNRS, un président d'université, un député et un sénateur, des représentants d'associations d'élus locaux ainsi que treize chercheurs et chercheuses en sciences humaines et sociales. Le Président-directeur général du CNRS Antoine Petit en est le vice-président.

Une instance de dialogue et d'échanges

La mission confiée au COSPRAD est ambitieuse : faire dialoguer la science et l'action publique. Concrètement, il s'agit d'identifier les travaux de recherche pertinents, de permettre leur diffusion, de favoriser l'accès des chercheurs et chercheuses à certaines données sensibles et d'utiliser la connaissance produite à des fins de la réflexion sur les outils de prévention.

Depuis son installation, en février 2017, l'instance a multiplié les initiatives. Elle a d'abord procédé à une cartographie des recherches existantes, puis organisé les groupes de travail de la recherche sur la radicalisation. Elle a soutenu plusieurs thèses de doctorat et mené un *benchmark* international pour comparer les pratiques de transfert entre recherche et politiques publiques.

Le COSPRAD est devenu, après cette première impulsion, un espace de rencontre et de construction d'une communauté scientifique. Une école thématique « Radicalisations » et une série d'ateliers organisés au CNRS ont permis d'échanger sur des thèmes sensibles : la genèse des radicalisations, les trajectoires d'engagement ou encore l'impact des attentats sur la société française. À la suite de cette première période, le COSPRAD a connu une évolution institutionnelle qui a conduit à son adossement à l'Institut des hautes études du ministère de l'Intérieur (IHEMI).

Croiser les regards pour décrypter

L'évolution actuelle du COSPRAD témoigne d'un changement culturel : la reconnaissance que les enjeux de sécurité ne se jouent pas uniquement sur le terrain policier ou militaire, mais doivent aussi être appréhendés à l'aune des mécanismes

sociaux et politiques qui mènent à la violence et dont il s'agit d'avoir une compréhension fine. La relance des activités du COSPRAD, à la suite de la nomination puis de l'installation d'un nouveau conseil scientifique en 2023, marque une seconde étape importante dans un contexte d'urgence terroriste profondément modifié. En effet, si les attentats commis en France ont fortement baissé depuis 2021, les enjeux de la radicalisation et du possible recours à la violence demeurent et n'ont eu de cesse de se diversifier.

L'apport principal du COSPRAD réside dans sa capacité à faire dialoguer les différents acteurs travaillant sur ces sujets de la radicalisation violente : parallèlement à la diffusion des résultats de recherche, il s'agit de croiser les regards pour mieux décrypter les dynamiques et enjeux des processus de radicalisation tout en confrontant ces résultats avec les effets des politiques publiques en la matière. Si, en effet, les objectifs d'une recherche en sciences sociales divergent de ceux d'une politique publique, il semble essentiel que la science et les connaissances produites puissent servir de socle à la décision. Dans cette perspective, les méthodes d'enquêtes et les règles d'éthique scientifique sont des garanties fondamentales pour assurer la validité des travaux produits, souvent sensibles dans ce domaine.

Favoriser les nouvelles recherches : les appels à projets COSPRAD/CNRS

Face à la diversification des phénomènes radicaux violents, il est nécessaire de renouveler les champs des recherches et les modes d'échanges entre scientifiques et institutionnels concernés. Un nouveau plan d'actions du Conseil est adopté en réunion interministérielle à la fin de l'année 2021. Dès la fin de l'année 2022, le COSPRAD et la Mission pour les initiatives transverses et interdisciplinaires (MITI) du CNRS ont mis en place conjointement un premier appel à manifestation d'intérêt (AMI) auprès de la communauté scientifique à l'issue duquel cinq programmes de recherche ont été retenus (Voir encadré AMI 2022-2024). Leurs champs convoquent toutes les disciplines de sciences humaines et sociales. Ils concernent les différentes formes de radicalité et leurs rapports à la violence, l'évaluation des politiques publiques de lutte contre la radicalisation et les effets des réseaux sociaux sur la construction des discours et leur diffusion. Un deuxième appel à manifestation d'intérêt sur la thématique « Action publique et lutte contre la radicalisation : regard transnational » a été lancé à la fin de l'année 2024, à l'issue duquel trois autres dossiers (Voir encadré AMI 2024-2025) ont rejoint à leur tour les programmes de recherche soutenus par le COSPRAD. Les résultats des premiers projets AMI ont donné lieu à un colloque au siège du CNRS en décembre 2024.

Le COSPRAD : acteur de la diffusion et du partage de la recherche scientifique

De nouveaux formats favorisant le dialogue régulier entre chercheurs, chercheuses et acteurs institutionnels ont donc été créés depuis 2022 : séminaires et ateliers thématiques inter-directions ministérielles (police, justice, armée...), cafés scientifiques permettant à un public plus large d'assister à la présentation de recherches actuelles. Tous ces formats font appel à un éclairage scientifique sur un sujet transversal dont l'intérêt a été mis en exergue au sein des réunions plénières du Conseil scientifique. Ces rencontres directes et le partage

AMI 2022-2024

► **IDRE — Internationalisation des droites radicales en Eurasie** : ce projet cherche à identifier les enjeux du conflit russo-ukrainien au regard de la recomposition des mouvements d'ultra droite en France. Il s'agit de déterminer la restructuration induite par le conflit du champ extrême-droitier russo-ukrainien et ses interrelations avec les éléments français.

Laboratoire porteur : Sorbonne-Identités, relations internationales et civilisations de l'Europe (SIRICE, UMR8138, CNRS / Sorbonne Université / Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)

► **CriTERIA — Critical Thinking Effects on Radical Ideologies and Actions** : en réponse à la montée de l'extrémisme religieux et politique en France, le gouvernement a fait de l'éducation à l'esprit critique (EEC) un des piliers de son action préventive auprès des publics à risque de radicalisation. Questionnant l'efficacité de l'EEC, le projet propose de concevoir, standardiser et tester en milieu éducatif, une intervention EEC visant à réduire les attitudes radicales auprès des jeunes élèves, étudiants.

Laboratoire porteur : Centre Gilles Gaston Granger (CGGG, UMR7304, CNRS / Aix-Marseille Université)

► **ProREV — Protection et résistance face à l'extrémisme violent** : ce projet étudie les facteurs de protection et de résistance face à l'extrémisme violent de façon à proposer aux acteurs intervenants dans la prévention, l'évaluation ou la prise en charge (police, justice, travail social et médico-social) un outil adapté à leurs besoins et reposant sur des données issues de la recherche.

Laboratoire porteur : Laboratoire interdisciplinaire en études culturelles (LinCS, UMR7069, CNRS / Université de Strasbourg)

► **POLICIV — Politiques foncières et insurrections djihadistes en Afrique de l'Ouest : le cas de la Côte d'Ivoire** : en Afrique de l'Ouest, les insurrections djihadistes des dernières années sont étroitement liées à des revendications agraires et à des crises étatiques. Ce lien constaté dans le cas des pays sahéliens, fait l'objet d'une préoccupation grandissante dans les institutions chargées de l'aide publique au développement. Cela les conduit notamment à penser leurs interventions sous un prisme de plus en plus sécuritaire.

Laboratoire porteur : Centre d'études et de recherches administratives, politiques et sociales (CERAPS, UMR8026, CNRS / Université de Lille)

► **VIORAPOL — Violences et radicalités politiques (2016-2024)** : ce projet entend poursuivre l'expertise statistique inédite de Vioramil, en enrichissant la base de données afin de tester l'hypothèse de l'ouverture d'un nouveau cycle d'action collective à compter de 2016 et de participer au débat plus large sur la montée en radicalité que connaîtraient les sociétés contemporaines.

Laboratoire porteur : Centre européen de sociologie et de science politique de la Sorbonne (CESSP, UMR8209, CNRS / EHESS / Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)

AMI 2024-2025

► **D-FROSP: Desinformation, From Science to Policy**. La désinformation, des savoirs savants aux savoirs de gouvernement. CNRS / Sciences Po Aix.

► **STACIRA** : Les stages de Citoyenneté, instrument des politiques publiques de prévention de la radicalisation. CNRS / Sciences Po Paris.

► **ProDéMO** : Comprendre les processus de déradicalisation au Moyen-Orient pour améliorer leur opérabilité en Europe. CNRS / Université de Poitiers.

d'expériences concrètes sur des sujets aussi précis que la production des rapports d'évaluation de la radicalisation en détention, ou encore la place des réseaux sociaux dans la production et la diffusion des narratifs radicaux violents, ont montré toute la richesse et l'intérêt de faire dialoguer les chercheurs, les chercheuses et les acteurs institutionnels nationaux et locaux. Elles permettent non seulement de partager et de valoriser les résultats de la recherche mais aussi de maintenir l'accès des scientifiques à des données sensibles.

En 2024, un groupe de travail initié par la direction générale de l'enseignement scolaire (Dgesco) du ministère de l'Éducation nationale et le COSPRAD a été intégré au plan national de formation (PNF). Lancé en amont du procès de l'attentat contre le professeur Samuel Paty, l'objectif de ce programme était de permettre aux personnels de l'Éducation nationale de faire face aux potentielles réactions des élèves en optant pour les solutions les plus adaptées. L'éclairage de la recherche a été nécessaire pour clarifier les concepts relatifs à la radicalisation, problématique extrêmement complexe à saisir et à traiter au sein des établissements scolaires et favoriser une meilleure compréhension des pratiques et du rôle de la justice au sein d'un État de droit. Cette collaboration a nourri la réalisation de modules d'auto-formation en ligne et permis la mise à disposition de ressources concrètes au sein des établissements.

Enfin, dans le prolongement de cette volonté de partage des résultats scientifiques, une douzaine de vidéos thématiques ont été produites à ce jour par le COSPRAD ([disponibles sur la chaîne YouTube](#)). Sur un mode direct et illustré, le chercheur filmé fait le tour d'une question spécifique de manière pédagogique et synthétique.

Les relations et la confiance entre acteurs de la recherche et acteurs institutionnels sont fondamentales. Il s'agit de réussir à instaurer une connaissance et une habitude de travail entre des acteurs aux ressources et objectifs parfois très différents. La vocation du COSPRAD consiste, justement, à tisser ces liens. En croisant les regards des institutions et des chercheurs, le COSPRAD ambitionne de donner à l'État les clés pour anticiper et comprendre les logiques de radicalisation violente qui menacent la société. Un pari sur le temps long, mais un pari nécessaire dans une époque marquée par l'urgence sécuritaire et la fragilité démocratique.

► Retrouvez le COSPRAD sur [LinkedIn](#)

contact&info

► cosprad@cnrs.fr

► Pour en savoir plus
[https://www.ihemi.fr/
recherche-et-prospec-
tive/cosprad](https://www.ihemi.fr/recherche-et-prospectifive/cosprad)